

PARLEMENT

Villeneuve d'Ascq,
une nouvelle ville fête ses 50 ans !



Un pôle d'activités majeur de la MEL

Un cadre de vie

Quelle ville au 21^{ème} siècle ?

50 ans et des millénaires



Gérard Caudron
Maire de Villeneuve d'Ascq

Villeneuve d'Ascq est née de la fusion volontaire, le 25 février 1970, de trois communes : Annappes, Ascq et Flers-lez-Lille. Ces trois communes sont très anciennes, les archéologues ayant mis au jour des sites d'habitats vieux de plus de 2 500 ans.

De cette fusion décidée par les trois conseils municipaux d'alors, la ville tient sa devise : "Tres in uno".

Quant à son nom, si elle a failli s'appeler "Villeneuve-en-Flandres", le nom d'Ascq ne pouvait disparaître. Dans la nuit des Rameaux 1944, entre le 1^{er} et le 2 avril 1944, suite à un acte de résistance, 86 Ascquois ont été massacrés par la 12^{ème} division SS Hitlerjugend. Pour leur rendre hommage, pour ne jamais oublier, la nouvelle ville prit le nom de "Villeneuve d'Ascq".

Aménagement de la "ville nouvelle"

De 1969 à 1983, l'État a décidé, avec la Communauté urbaine de Lille, d'implanter l'une des neuf villes nouvelles de France à l'est de Lille. L'élément déterminant du choix du site de la ville nouvelle est la position de deux universités à l'est de Lille. L'aménagement de cette nouvelle ville, a été confié à l'ÉPALE (Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle Lille-Est). Si les aménageurs de l'ÉPALE n'ont pas toujours évité les décisions technocratiques, la ville nouvelle fut globalement une réussite, grâce à la volonté des élus villeneuvois de refuser le gigantisme à la mode à l'époque. Dès 1979, sous ma conduite en tant que maire, il fut décidé de stopper les constructions pour maintenir la population au maximum à 70 000 habitants loin des plus de 100 000 habitants prévus initialement.

Une ville verte et innovante

La ville nouvelle a été un terrain d'innovations urbaines tant sur le plan architectural que sur le plan technique.

Sur le plan architectural, la ville fut un laboratoire pour l'accessibilité et les déplacements doux avec ses jeux de passerelles, ainsi que pour l'habitat intermédiaire avec les maisons de ville pensées par l'architecte Jean-Pierre Watel.

Sur le plan technique, elle possède un système inventif de traitement de l'eau via la chaîne des lacs et c'est ici qu'est né le VAL, acronyme de "Villeneuve d'Ascq-Lille" devenu ensuite "Véhicule Automatique Léger". Il s'agit du premier métro automatique au monde !



Parc Racine 2 - Siège de MCCAIN Europe - Villeneuve d'Ascq (59)

« Soyons plus sobres.

Plus sobres dans notre discours, dans notre revendication de faire la ville. Arrêtons le trop plein de superlatifs qui discrédite notre sincérité ; soyons justes, authentiques et simples. »

Christophe JANET
Directeur Général Associé AVENTIM

Retrouvez l'interview intégrale en page 6

Une ville nourricière, toujours aussi attractive

Aujourd'hui, la ville conserve une dynamique empreinte de développement durable, faisant face, aux défis sociaux, économiques et environnementaux du XXI^e siècle et entend devenir demain un véritable modèle de "ville nourricière". Pour ce faire, elle s'appuie sur la valorisation de ses nombreux espaces verts ruraux, ses terres agricoles et ses zones de nature, bois et lac propices à l'épanouissement de la biodiversité soit près de 1 000 hectares sur une superficie totale de la ville de 2 700 hectares.

Cette dynamique, la Ville l'affirme plus que jamais au sein de la Métropole européenne de Lille en restant un pôle universitaire majeur où se côtoient plus de 40 000 étudiants et 3 000 enseignants-chercheurs, en accueillant de nombreux sièges sociaux nationaux et internationaux, en étant collectivité hôte des Jeux olympiques Paris 2024, en s'appuyant sur une vie associative et citoyenne incomparable.

Une ville de caractère

Le 25 février 2020, la Ville a donc soufflé ses 50 bougies. De nombreux événements étaient projetés mais l'épidémie de Covid-19 en a voulu autrement...

Cependant, la crise sanitaire a, s'il le fallait encore, démontré que l'esprit villeneuvois résiste aux épreuves. Cet esprit est fondé sur l'implication et l'attachement de ses habitants, des associations et de toutes les forces vives du territoire.

L'année écoulée aura été marquée par des moments de solidarité forte, d'échanges et de partage. La Ville a dû se repenser... et être plus que jamais une "ville en mouvement" !

À travers ce numéro exceptionnel du *Courrier du Parlement*, vous découvrirez ou redécouvrirez, je l'espère, les multiples facettes de Villeneuve d'Ascq. Une ville neuve hier, qui se réinvente aujourd'hui et qu'on se plaît à imaginer demain ■



© Creative Commons

Villeneuve d'Ascq... en bref

UNE VILLE EN MOUVEMENT

Villeneuve d'Ascq est une technopole faisant partie de la Métropole européenne de Lille, située dans le département du Nord en région Hauts-de-France. En 2018, elle rassemblait 62 727 habitants pour une densité de 2 284 hab./km², le tout sur une superficie de 27,46 km². L'année dernière, celle-ci a d'ailleurs soufflé ses 50 bougies suite à sa création le 25 février 1970, mais la crise du coronavirus a perturbé les festivités initialement prévues. C'est ainsi que Villeneuve d'Ascq s'est dotée d'une skyline s'inspirant de symboles graphiques pour représenter son identité toute en couleurs !

"LA TECHNOPOLE VERTE"

C'est ainsi que l'on surnomme cette ville en raison de la forte présence d'entreprises du secteur comme de pôles de recherche, sans oublier une quantité conséquente de laboratoires. A ce titre, Villeneuve d'Ascq est l'un des centres économiques les plus importants des Hauts-de-France. Bonduelle, Cofidis, Decathlon, Nocibé, 3 Suisses et bien d'autres, sont autant de multinationales qui y ont placé leur siège social ! Météo France, tout comme Orange ou encore McCain Foods y ont également implanté un siège régional. Côté emploi, en 2007 la ville s'est classée première au palmarès des terres d'avenir selon *L'Expansion* mais aussi en tête du challenge de la plus sportive de France, d'après *L'Equipe*.

© Jérémy-Günther-Heinz Böhnick



UNE VILLE QUI BOUGE !

Villeneuve d'Ascq bénéficie d'un important réseau de transports permettant de la relier rapidement à la majorité des communes de l'agglomération lilloise. C'est d'ailleurs dans cette ville qu'a été inauguré le tout premier métro entièrement automatique au monde, à la station Quatre Cantons par François Mitterrand. La technologie qui y avait été employée est celle du VAL, signifiant à l'origine "Villeneuve d'Ascq - Lille", et renommée ensuite en "Véhicule automatique léger" lors de son déploiement dans d'autres villes. Sans oublier les nombreuses lignes de bus, le tramway, trois points d'arrêt ferroviaire et la proximité avec l'aéroport de Lesquin.

TOUT UN PATRIMOINE

Châteaux, belles demeures, mais aussi plusieurs pépites d'architecture contemporaine, Villeneuve d'Ascq regorge de richesses à découvrir ! On y compte aussi pas moins de 73 fermes, dont les plus anciennes (au nombre de quatre) datent du XVIII^e siècle, 32 du XIX^e et deux du XX^e. Egalement de nombreuses églises dont elle est devenue propriétaire suite à la fusion entre trois villages qu'étaient Annappes, Ascq et Flers qui l'ont créée.

SOMMAIRE : VILLENEUVE D'ASCQ



| | |
|--|----|
| 50 ans et des millénaires | 1 |
| Éditorial de Gérard Caudron, Maire de Villeneuve d'Ascq | |
| Villeneuve d'Ascq... en bref | 3 |
| | |
| 1970 – 2020 : LES 50 ANS D'UNE NOUVELLE VILLE | |
| “C'est la rencontre qui fait la ville” | 8 |
| Entretien avec Pascal Percq, Journaliste à Nord Eclair chargé de mission bénévole sur les 50 ans de Villeneuve d'Ascq | |
| Depuis 50 ans, la Société historique de Villeneuve d'Ascq se bat pour ne pas effacer le passé | 14 |
| Entretien avec Sylvain Calonne, Président de la Société historique de Villeneuve d'Ascq (SHVA) | |
| | |
| ECONOMIE ET RECHERCHE : LA TECHNOPOLE VERTE | |
| 25 millions d'euros d'investissements annuels pendant cinq ans ! | 18 |
| Entretien avec Sylvain Estager, 2 ^{ème} adjoint au maire délégué aux Finances | |
| “Les deux universités : un élément déterminant pour le choix du site de la ville nouvelle !” | 20 |
| Entretien avec Alexis Vlandas, 8 ^{ème} adjoint au maire délégué aux relations avec l'Université et les Grandes Ecoles, à la recherche et l'innovation et aux relations avec les syndicats | |
| “10 000 emplois villeneuvois dans le commerce : 22 % du privé” | 22 |
| Entretien avec Lionel Baptiste, 14 ^{ème} adjoint au maire délégué au commerce, à l'artisanat, aux braderies, aux marchés, aux ventes ambulantes, aux ventes à la ferme, aux ventes sur Internet, aux activités commerciales sur l'espace public | |
| “L'Economie Sociale et solidaire permet à plusieurs centaines de personnes de se réinsérer” | 24 |
| Entretien avec Claire Mairie, 13 ^{ème} adjointe au maire déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire et à la restauration scolaire et périscolaire, présidente d'ADÉLIE | |

| | |
|--|----|
| 80 places en EHPAD, 300 logements adaptés et 5 200 inscrits à la Maison des Aînés | 28 |
| Entretien avec Valérie Quesne, 5 ^{ème} adjointe au maire déléguée aux aînés, aux logements adaptés, à l'animation et aux fêtes, à la citoyenneté, aux relations intergénérationnelles et à la santé | |
| “Le deuxième pôle économique de la MEL !” | 30 |
| Entretien avec Christian Carnois, 10 ^{ème} adjoint délégué à l'économie villeneuvoise et son développement | |

UNE VILLE POUR SES HABITANTS SPORT, CULTURE, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

| | |
|---|----|
| Une ville à vivre | 34 |
| Entretien avec Maryvonne Girard, 1 ^{ère} adjointe au maire déléguée à la vie quotidienne, la propreté des espaces publics, aux élections, aux relations avec les bailleurs sociaux, aux relations avec les forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires, aux anciens combattants et aux manifestations patriotiques | |
| Bien au-delà des seules obligations légales : un véritable projet pédagogique | 38 |
| Entretien avec Françoise Martin, 3 ^{ème} adjointe au maire, déléguée à l'enseignement et aux écoles communales, aux centres aérés et de loisirs, à la réussite éducative, aux relations avec les écoles privées, les collèges, les lycées publics et privés et Nathalie Fauquet, 17 ^{ème} adjointe au maire, déléguée aux parcours éducatifs des élèves ayant des difficultés et situations particulières | |
| Notre politique sociale est d'être au plus proche des citoyens fragilisés | 42 |
| Entretien avec Chantal Flinois, 7 ^{ème} adjointe au maire déléguée à l'action sociale, aux relations avec les quatre centres sociaux et la Maison des Genêts, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale | |
| “Aucune ville au monde n'a connu autant d'événements sportifs !” | 44 |
| Entretien avec Farid Oukaid, 6 ^{ème} adjoint au maire délégué aux sports, au CLSH, aux centres de vacances, aux séjours de rupture | |
| Effacer au quotidien le handicap | 46 |
| Entretien avec Lahanissah Madi, 9 ^{ème} adjointe au maire déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des handicapés | |
| 170 mariages et 323 places en petite enfance : une ville qui vit ! | 50 |
| Entretien avec Florence Colin, 11 ^{ème} adjointe au maire déléguée à l'Etat civil et à la célébration des mariages, à la petite enfance, aux crèches et aux jardins d'enfant | |
| “Les liens qu'entretient la Ville avec le mouvement associatif sont nombreux” | 52 |
| Entretien avec Nelly Boyaval, 15 ^{ème} adjointe au maire déléguée aux associations villeneuvoises et aux relations avec les jardins familiaux | |
| “Villeneuve d'Ascq tient toute sa place au sein de l'offre culturelle de la MEL” | 54 |
| Entretien avec Dominique Furne, Conseillère municipale déléguée à la Culture et aux fêtes populaires, vice-Présidente du LAM | |
| “Un terreau de la démocratie participative dès les années 70” | 56 |
| Entretien avec Victor Burette, 4 ^{ème} adjoint au maire délégué à la démocratie participative | |
| Environnement : un engagement de niveau cinq dans la charte de gestion des espaces publics ! | 58 |
| Entretien avec André Laurent, 18 ^{ème} adjoint au maire délégué à l'urgence écologique, à la gestion de l'énergie, de l'éclairage public et des carburants du parc automobile, au fleurissement, à la lutte contre les pollutions et le gaspillage, à la gestion des terres agricoles et au suivi du dossier de la CAO | |

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, URBANISME, HABITAT, TRANSPORT

| | |
|--|----|
| Patrimoine bâti : le défi relevé de rénover, réhabiliter, la ville nouvelle | 62 |
| Jean Perleïn, 12 ^{ème} adjoint au maire. | |
| “Un véritable laboratoire pour les aménageurs” | 66 |
| Entretien avec Vincent Baledent, 16 ^{ème} adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'action foncière, le suivi du PLU et du SCOT, au permis de construire et à la gestion de préemption et au règlement local de publicité | |

L'immobilier vertueux : (in)compatible ?

L'immobilier peut parfois souffrir d'une image biaisée et être perçu comme un secteur fortement tourné vers la rentabilité économique, au détriment du bien-être, de la qualité de vie ou encore du respect de l'environnement. Aujourd'hui, plusieurs acteurs du secteur se mobilisent en agissant durablement pour faire évoluer cette image.

Nous avons rencontré Christophe JANET, Directeur Général & Associé d'AVENTIM, aménageur et promoteur immobilier Lillois. Le groupe AVENTIM œuvre avec beaucoup d'humilité, pour apporter sa pierre à l'édifice d'un monde meilleur, en travaillant avec les collectivités pour développer les villes de demain de manière durable et vertueuse.



Espace co-working Newton Offices, Parc Racine2, Villeneuve d'Ascq.

Dans l'esprit du grand public, il existe parfois une défiance vis à vis des acteurs de l'immobilier qui doutent de votre sincérité. Comment le groupe AVENTIM travaille-t-il pour faire évoluer cette image sur votre métier ?

L'exemplarité de notre profession consisterait à promouvoir des lieux de vie et de travail contributeurs de bien-être mais aussi vertueux et démonstrateurs des bons gestes à adopter pour préserver notre qualité de vie. Si nous arrivions à développer une part importante de ces lieux de vie dans le paysage urbain, nous pourrions répondre à une tendance de fond : celle d'une société qui aspire de plus en plus à un monde respectueux de son environnement et où la qualité de vie est primordiale.

C'est sur cet axe que les équipes d'AVENTIM travaillent chaque jour, pour développer des espaces de vie qui font du sens et répondent à des besoins réels.

Au-delà de ces lieux de vie que vous évoquez, comment cette voie vertueuse a-t-elle vocation à s'inscrire durablement dans votre profession ?

Le graal serait d'inciter et convaincre toute la profession à prendre cette voie vertueuse. Car si cette démarche d'exemplarité venait de nous tous, alors nos métiers s'adaptent plus naturellement. La conception d'un projet ne devrait pas dépendre uniquement de ceux qui l'imaginent ou l'investissent, mais par ceux qui demain en seront les premiers utilisateurs. Car nous ne mesurons pas toujours l'impact que peut avoir un nouveau lieu sur la vie, et le parcours de ceux qui le croisent.

Dans cette démarche vertueuse, qu'en est-il plus spécifiquement de l'aspect environnemental et de l'écoresponsabilité ?

Nous nous tournons depuis plusieurs années déjà, vers des constructions plus responsables avec l'usage du bois bien sûr, ainsi que d'autres matériaux biosourcés.

La tendance conduit en effet à constituer des portefeuilles de classe d'actifs "verts" : ces intentions se traduisent par des prises de positions et d'engagements forts de la part de certains grands institutionnels nationaux mais ce n'est pas encore la lame de fond de la profession. Nous devons être moteur de l'initiative, quitte à renoncer à répondre à des consultations lorsqu'il s'agit de renforcer nos habitudes et réflexes bien établis en matière d'immobilier tertiaire.

En interne, nous nous sommes lancés dans la réalisation de notre bilan carbone (normalement réservé aux entreprises de plus de 50 salariés), ce qui va nous permettre de nous challenger pour aller encore plus loin dans nos réflexions et nos actes.

Marketing, publicité, choix architecturaux : la surenchère a longtemps prévalu dans votre secteur d'activité. Quel est votre regard aujourd'hui à ce sujet ?

La sobriété : voici une tendance qui se dessine sur le quotidien de notre profession de promoteurs, qui consiste à penser, à fabriquer, à construire, à commercialiser, à faire vivre et à vendre nos projets. Chez AVENTIM, nous en sommes convaincus : soyons plus sobres. Plus sobre dans notre discours, dans notre revendication de faire la ville. Arrêtons le trop plein de superlatif, qui discrédite notre sincérité ; soyons juste, authentique et simple.

La sobriété, c'est aussi une architecture et une conception qui ne soit pas bavarde inutilement. Elle se révèle ainsi plus sobre dans le choix des matériaux : le bon matériau est celui que l'on n'utilise pas.

Bref, la sobriété n'est-ce pas d'ailleurs ce fameux paradigme que beaucoup de sociologues et autres intellectuels cherchent à identifier comme celui qui fera référence pour ce nouveau siècle et cette nouvelle étape dans le développement de notre société post-pandémie ?

www.aventim.com



CHAPITRE 1



© Pierre André Leclercq

1970 – 2020 : LES 50 ANS D'UNE NOUVELLE VILLE

Pascal Percq préside aux célébrités du cinquantenaire de la nouvelle ville. Il retrace pour nous ces cinq décennies de succès. Et il esquisse les perspectives d'avenir de Villeneuve d'Ascq.

“C’est la rencontre qui fait la ville”



Pascal Percq

Journaliste à Nord Eclair chargé de mission bénévole sur les 50 ans de Villeneuve d'Ascq

volontaire des trois villes Annappes, Ascq, Flers les Lille, j'ai pu observer l'arrivée des nouveaux habitants dans ces quartiers neufs. Mon rôle a été de continuer à développer une information sur les projets en cours ou à venir, mais surtout de guetter les germes d'une vie associative, citoyenne, particulièrement riche avec une population nouvelle dont la moyenne d'âge avait entre 25 et 40 ans, d'un niveau de formation et de diplôme nettement au dessus de la moyenne régionale. J'ai donc vu grandir Villeneuve d'Ascq. Et plus précisément, j'ai

relaté au fil des ans, jour après jour, dans les colonnes de mon journal, les différents épisodes de la vie des Villeneuvois, que ce soit sur les registres politiques, associatifs, culturels, sportifs, urbanistiques et autres.

Enfin, j'ai suivi attentivement l'émergence de cette nouvelle ville et de ses élus qui se sont affirmés à partir de 1977 et ont trouvé leur place dans une agglomération où les responsabilités étaient déjà occupées et où on ne les attendait pas. Ils ont incarné avec quelques autres un renouvellement de la classe politique métropolitaine.

Avec Jean-Michel Stiévenard, alors premier adjoint, sociologue, nous en avons raconté la naissance puis les balbutiements

Qu'est-ce qui vous a valu d'être désigné par la Ville comme chargé de mission pour les 50 ans de Villeneuve d'Ascq?

Journaliste localier, puis grand reporter au quotidien régional Nord Eclair, j'ai suivi dès 1967 jusqu'en 1987, la naissance de Villeneuve d'Ascq : les expropriations liées au projet, puis la construction de la ville nouvelle, de l'Université, des grands équipements métropolitains et des infrastructures qui traversent ce territoire. J'y ai habité avec ma famille durant de nombreuses années. Mais surtout, j'y ai vu vivre une population qui dans un premier temps a vu son cadre de vie bouleversé. Mon rôle de journaliste était non seulement de raconter ce qui était vécu par les habitants mais aussi d'expliquer ce qui était envisagé car la communication institutionnelle était quasi inexistante et les décideurs multiples.

Dans un second temps, après la création de Villeneuve d'Ascq, suite à la fusion



Pascal Percq, jeune journaliste, a suivi l'actualité de Villeneuve d'Ascq depuis 1967 !



Le château de Flers.

dans un livre paru en 1980 pour les dix ans de la ville "Une ville est née" (Editions Cana) et j'ai coécrit la même année, avec Jean-Claude Giraudon, une pièce de théâtre "Trois en Un, les Villeneuvois en scène" créée par Pierre-Etienne Heymann à la Rose des Vents. J'ai écrit et coécrit plusieurs articles et films sur la mémoire des familles des victimes du massacre d'Ascq.

Je n'ai jamais vraiment quitté Villeneuve d'Ascq et j'y compte des amis très proches.

C'est sans doute les raisons pour lesquelles Gérard Caudron, maire de Villeneuve d'Ascq, que j'avais appris à connaître dès sa première élection en 1976, m'a demandé de coordonner les manifestations du cinquantenaire de la ville. Ce que j'ai accepté avec enthousiasme, sans imaginer que la crise sanitaire viendrait perturber nos projets.

L'année écoulée a marqué le cinquantenaire de la fondation de la nouvelle ville de Villeneuve d'Ascq : pouvez-vous en résumer les principaux événements ?

Le projet était de mettre en valeur par un récit multiforme en événements successifs, par des rencontres avec de multiples auteurs/acteurs, l'histoire de cette ville, celle d'hier, celle qui se vit aujourd'hui et celle qu'on imagine demain, dans ce cadre de vie réinventé où la nature est préservée, dans la toute proximité des autres grands centres urbains anciens, au cœur d'une métropole européenne.

Notre intention, partagée avec Gérard Caudron, était la suivante. La naissance d'une ville peut être décrétée par un acte administratif ou décidée par une volonté politique, mais la réalité de celle-ci ne se

concrétise jour après jour que par les usages, les pratiques, les projets des élus et de ses habitants. C'est la rencontre qui fait la ville. Il s'agissait donc d'illustrer par une suite de projets s'étalant sur l'année, dans tous les domaines : culturels, sportifs, scolaires, historiques ce qu'est la réalité villeneuvoise, une aventure où s'est créé "un art de vivre en ville ensemble". Et cela non seulement depuis 50 ans mais, parce que les trois anciennes communes étaient millénaires, depuis 2000 ans et même plus (d'ailleurs dans le courant de l'année, les archéologues ont mis au jour des éléments datant de 4 000 ans avant Jésus-Christ !).

Nous souhaitions mettre en valeur les différentes composantes de la ville et ses fonctions urbaines : habitat, travail, activité sociale, économique, culturelle, éducative, universitaire. Notre projet était de créer avec les services et les associations 50 événements pour 50 ans... tout au long de cette année 2020. La dure réalité inattendue de la crise sanitaire en a décidé autrement

alors que cette idée, lancée depuis l'automne 2019 avait séduit bien acteurs de la ville qui s'y sont impliqués ou souhaitaient le faire.

Nous avons du faire face à une première contrainte, clairement identifiée dès le départ, liée au calendrier politique : les élections municipales de mars 2020. Il était difficile de faire coïncider des événements associatifs, culturels, politiques dans le même temps qu'une campagne électorale pour les municipales, avec un maire, candidat, élu depuis plus de 40 ans sur les cinquante années de la ville.

Tout a commencé par une célébration le jour même de la date anniversaire de la création de la ville, le 25 février. Par la suite, on comptait reprendre le calendrier du cinquantenaire après avril 2020 –selon les résultats électoraux– puis tout au long de cette année 2020.

Le 25 février 2020, donc, la journée a commencé symboliquement par la plantation par le maire Gérard Caudron de l'"arbre du cinquantenaire" au rond point du XXI^{ème} siècle. Puis, plusieurs dizaines de personnes qui avaient été acteurs de la ville à titres divers ont été invitées par le maire et la municipalité à faire un "tour de ville". Parmi eux étaient présents le premier directeur de l'Établissement public d'aménagement, Jean Claude Ralite, en fonction de 1966 à 1976, des élus et anciens élus, des habitants et agriculteurs expropriés, des architectes, des urbanistes, des historiens, des responsables associatifs culturels et sportifs, des chefs d'entreprise tels Bruno Bonduelle, Gérard Mulliez, Jean-François Dutilleul, etc.



Le gâteau d'anniversaire des 50 ans.

Tous ont participé le soir, durant trois heures, devant un public de 400 personnes, à une évocation personnelle et historique, alors qu'un écran diffusait des images du passé, un récit sur leurs souvenirs traduisant ainsi la vitalité multiforme de cette ville. Une soirée "mémorable" en présence de Damien Castelain, président de la MEL (Métropole Européenne de Lille) et d'élus régionaux, départementaux, villeneuvois, anciens et nouveaux.

"LA RÉALITÉ DE CETTE VILLE NE SE CONCRÉTISE QUE PAR LES USAGES."

Ce temps d'échanges était agrémenté par l'atelier chant des anciens et des enfants d'écoles de musique. La soirée s'est achevée par le gâteau d'anniversaire, conçu spécialement, et la dégustation d'une bière du Cinquantenaire, brassée à Villeneuve d'Ascq. Un gâteau d'anniversaire a néanmoins été distribué aux écoliers de la ville dans les cantines. L'exposition sur la construction de la ville nouvelle, réalisée par le service municipal des Archives, présentée ce soir-là à la Rose des Vents devait être ouverte au public, mais cela ne put se faire...

Le 17 mars 2020, l'Etat décrétait le confinement général.

Si bien des projets ont continué à être en chantier, bien d'autres sont morts nés, reportés à plus tard ou restés qu'à l'état d'ébauche. Ont été mis en veilleuse en attendant des jours meilleurs : mapping, feu d'artifice au son des années 70, lancer de montgolfières, ateliers d'habitants, concours des écoles, bal des années 70, etc. Le mapping est en cours de préparation avec le service Culture qui maintient son objectif d'une présentation lors des Journées du Patrimoine 2021.

Parmi ceux-ci, s'est construite une exposition historique originale, basée sur des objets d'usage commun au fil de l'histoire de la ville. Elle a été finalement présentée au Château de Flers par le service municipal de la Culture, par le Musée du Terroir, avec la société historique et les arché-

logues du Nord. 50 objets usuels illustrant 50 ans et même 5000 ans d'histoire locale. Ouverte en octobre 2020, à peine inaugurée, elle dut fermer en raison du second confinement. Numérisée, l'exposition est visible sur le site de la ville. D'autres expositions en photos ont été présentées sur les murs des écoles et garderies de la ville. Plusieurs écoles ont décidé de mener des projets pédagogiques au sein de leur établissement sur ce thème.

L'association Filigrane (atelier d'écriture) a lancé avec la Médiathèque villeneuvoise un concours de nouvelles qui a connu une forte participation, plus de 60 nouvelles, les écrivains ayant pris le thème de Villeneuve d'Ascq... et du confinement.

Avec l'Université de Lille, un partenariat a pu être établi. Durant six mois, un atelier d'urbanisme a été proposé aux étudiants de l'institut d'aménagement et d'urbanisme tandis que le CLERSE (sociologie) détachait une sociologue pour étudier l'évolution de la population villeneuvoise au fil de ces cinquante années.

S'il faut regretter que tant d'autres événements promis n'aient pu avoir lieu, on peut néanmoins constater que les propositions ont été multiples et que plusieurs acteurs de la ville ont décidé de s'approprier le thème et de le développer... quand ils le pourront.

Du côté de l'hôtel de ville et de Gérard Caudron, réélu en juin 2020, ce Cinquantenaire peut encore durer... toute l'année 2021, ayant été interrompu pour des raisons que chacun connaît.

Plus généralement, quel bilan tirez-vous de ce demi-siècle de ville nouvelle ?

Votre question mériterait un nouveau livre pour y répondre ! Sur un plan purement politique, on peut constater que des neuf villes nouvelles françaises, Villeneuve d'Ascq est la première qui a eu... un vrai maire et un conseil municipal.

La raison principale est sans doute liée à sa situation géographique et historique : localisée sur trois communes qui ont volontairement décidé de fusionner devenant ainsi un interlocuteur majeur. Mais cette nouvelle donne n'a vraiment été établie que lors d'un changement de majorité politique en 1977. Auparavant, l'Établissement

public s'était octroyé la plupart des prérogatives, laissant la seule gestion des anciennes communes aux élus. A partir de 1977, tout change. Ceux-ci ont du s'affirmer à la fois vis à vis des aménageurs de l'Établissement public, la puissante Communauté urbaine présidée par Arthur Notebart, de l'Etat (groupe central des villes nouvelles)... mais aussi de la Ville de Lille dont le maire Pierre Mauroy avait en tête l'intention d'annexer la ville nouvelle. Villeneuve d'Ascq et ses élus ont du mener des challenges successifs dans cette vaste agglomération qu'est la métropole lilloise qui économiquement et socialement allait très mal.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 changea un peu la donne vis-à-vis de l'Etat.

Le coup d'éclat le plus important fut, en 1986, quand la ville obtint l'arrêt de la ville nouvelle, celle-ci se limitant à 70 000 habitants au lieu des 120 000 envisagés au départ.

"UN BAL DES ANNÉES 70 POUR FÊTER LE CINQUANTENAIRE."

Je souhaite aussi dans ce bilan rapide faire un autre constat. Villeneuve d'Ascq dans ses années de jeunesse fut aussi un modèle de concertation innovante entre habitants et élus... face aux aménageurs. Et quand la concertation des "chartes d'aménagement" butait sur un obstacle, les habitants n'hésitaient pas à pétitionner, à manifester et à intervenir (et à gagner) au tribunal administratif contre un projet contesté. Cette prise en compte des habitants dans l'aménagement urbain, leur préoccupation à préserver un espace pour la nature dès ces années 80, une réelle envie de dialogue a nourri une vie locale durant des années, ce qui était une aubaine pour le journaliste localier que j'étais.

D'aucuns parle avec raison d'une "identité partagée". Une sociologue analyse avec justesse combien durant ces années, Villeneuve d'Ascq est exemplaire de ce qu'elle nomme "le croisement des

utopies" : celle des aménageurs qui voulaient réinventer la ville, celle des élus qui voulaient inventer une autre façon de faire de la politique et celle des habitants qui avaient également leur avis sur ce que devait être leur cadre de vie. Ces trois visions ne se sont pas toujours entendues. Et cinquante ans plus tard, si les ardeurs se sont atténuées, il reste toujours chez les Villeneuvois ce sentiment d'avoir sans doute gagné en termes de qualité urbaine mais aussi d'avoir partagé un même rêve de ville.

"LE MÉTRO DE LILLE EST LE PLUS BEL APPORT DE LA VILLE NOUVELLE À LA MÉTROPOLÉ."

Pour ma part, en tant que journaliste, j'ai fait le constat que dans l'aménagement urbain ou la gestion d'une ville, l'apport des habitants est aussi essentiel que celui des décideurs. Cela doit se faire avec eux et non malgré eux. C'est à Villeneuve d'Ascq que j'ai observé cela puis ailleurs, dans d'autres villes, d'autres pays. Leur contribution est essentielle. Je l'ai écrit dans bien des publications et dans un petit livre paru en 1992 "Les habitants aménageurs" (Editions de l'Aube). C'est aussi cette participation active qui m'a amené en 2001 à créer et à diriger la Direction de la démocratie participative et de la citoyenneté au sein de la ville de Lille et d'intervenir l'Université de Lille 3



Dès les années 80, la prise en compte des habitants dans l'aménagement urbain, a permis de préserver un espace pour la nature.



Le lien VAL automatique entre Lille et la ville nouvelle est devenu le métro lillois.

(Info-com) sur la participation des habitants. Villeneuve d'Ascq a en quelque sorte été un laboratoire de ces politiques bien avant qu'elles ne soient développées.

En particulier : les objectifs fixés au début des années 70 en matière d'urbanisme ont-ils été atteints ?

Sur le plan quantitatif en nombre de logements, clairement non. Les objectifs définis au départ n'ont pas été atteints, ils ont même été combattus : au lieu des 120 000 habitants, Villeneuve d'Ascq compte aujourd'hui 67 000 habitants. Il faut toutefois noter que la construction de Villeneuve d'Ascq et de la ville nouvelle, a apporté une réponse en nombre d'habitats sociaux, ce qui était une demande forte sur l'agglomération. Si l'on observe ce qui s'est passé ensuite, avec le "boom du périurbain" dans les petites communes voisines, il est clair que la population a fortement aug-

menté dans cette partie Est de l'agglomération.

Sur le plan qualitatif, l'urbanisme, la qualité architecturale restent les marques "de fabrique" de la ville nouvelle. Un équilibre réussi entre bâti et environnement, entre habitat et activités, services, équipements publics.

L'aménagement urbain, l'architecture dans la ville nouvelle ont été le cadre d'innovations qui restent plutôt appréciées. Certaines ont été primées au plan national comme les maisons de l'architecte Jean Pierre Watel en briques ou en ossature en bois, l'habitat intermédiaire. Même si une opération comme celle du Pont de Bois (architecte Josic) a été ressentie comme un échec, la dominante reste positive pour ses occupants. La ville vieillit bien, même si quarante ou cinquante ans plus tard, plusieurs programmes méritent rénovation ou réhabilitation. L'aménagement des quartiers, une conception des voiries séparant les itinéraires piéton, cycliste et automobile... d'abord critiqué devient un avantage. La disposition des immeubles, des maisons, en rues ou en îlots et surtout la proximité immédiate des écoles, des équipements sportifs, commerciaux et culturels a favorisé la vie sociale. Les habitants ont acquis une pratique de la ville essentiellement à partir de leur quartier : des quartiers clairement identifiés entre anciens et nouveaux, ayant chacun leur personnalité et faisant leur autres démarches indifféremment au centre-ville ou dans d'autres secteurs de la métropole. Sans doute faut-il nuancer cette appréciation à propos du centre-ville, le "quartier de l'hôtel de ville", qui ne s'est pas affirmé comme secteur "leader" de la ville, malgré les implantations de l'hôtel de

ville, d'un théâtre "la Rose des Vents" et du commissariat de police. Cette fonction "attractive" est davantage remplie par le centre commercial "Villeneuve 2" au rayonnement dépassant largement les limites de la ville.

"LES TROIS ANCIENNES COMMUNES ÉTAIENT MILLÉNAIRES !"

Sur la perception de la ville, pour le passant ou pour l'habitant, hormis au Pont de Bois, la plantation de milliers d'arbres contribue à créer une ambiance urbaine très aérée en lien avec la nature, d'autant qu'en cinquante ans les arbres... ont poussé.

La présence d'un bois public, d'une chaîne de plans d'eau dont un lac de 17 hectares, de zones nature et agricoles préservées : cela constitue un "plus" pour les habitants. Cette qualité de vie est indéniablement reconnue comme identifiant la ville elle-même.

Sur le plan économique, il faut reconnaître que l'objectif d'atteindre un équilibre emploi-logement, le fameux "job ratio" de l'ÉPALE (Electronic Platform for Adult Learning) a été très limité par la crise économique de 1974.

De même le vœu de rapprocher les entreprises avec l'Université. Pourtant le constat, trente ans plus tard, est qu'il a fallu du temps pour atteindre ces objectifs. Aujourd'hui non seulement Villeneuve d'Ascq a développé par milliers des emplois, même si ceux-ci ne sont pas occupés forcément par des Villeneuvois, et la ville est en tête de la Métropole en mètres carrés de bureaux. Avec le quartier de la Haute Borne, un lien direct entre entreprises innovantes et unités de recherche appliquée de l'Université semble désormais une dynamique à l'œuvre. On y invente la vie de demain.

Villeneuve d'Ascq n'est donc pas une ville "dortoir" mais une ville où l'on travaille... où l'on s'amuse, où l'on joue, où l'on

crie... dans les grandes halles de sports (basket, hand), au Stadium Nord (rugby), et surtout au grand Stade Pierre Mauroy, siège du LOSC et théâtre d'événements artistiques de grande ampleur.

En devenant un "quartier de la Métropole lilloise", Villeneuve d'Ascq, par la maîtrise des sols acquise lors des expropriations, a pu accueillir outre l'Université, de grands équipements qui faisaient défaut : notamment le Stadium et le Grand Stade Pierre Mauroy.

Le plus bel apport de la ville nouvelle à la métropole lilloise, c'est sans aucun doute d'être à l'origine du métro de Lille. Le projet de lien rapide entre le centre de Lille et le cœur de la ville nouvelle, le VAL, premier métro automatique (conçu avec Matra en collaboration avec un laboratoire universitaire du Pr Gabillard), est en effet devenu le métro lillois qui dessert désormais toute l'agglomération.

"VILLENEUVE D'ASCO FUT UN MODÈLE DE CONCERTATION INNOVANTE ENTRE HABITANTS ET ÉLUS FACE AUX AMÉNAGEURS."

L'exemple de Villeneuve d'Ascq a-t-il inspiré d'autres villes nouvelles en France et dans le monde ?

Je ne pense pas qu'il y ait l'équivalent de Villeneuve d'Ascq ailleurs : une ville nouvelle au sein d'une agglomération de plus d'un million d'habitants et non à la grande périphérie de grande ville (comme Cergy, Evry etc.). On retrouve assez bien de similitudes : des signatures d'architectes identiques, le même souci de la proximité des équipements publics, la tentative d'harmoniser emploi et habitat et aussi pour la plupart une présence universitaire. Elles sont "datées" des années 70 et connaissent donc les mêmes impératifs de vieillissement, de rénovation ou de réhabilitation. Ont-elles répondu à l'objectif de ne plus faire de "grands ensembles" à une seule fonction, l'habitat ?

Sans doute. Villeneuve d'Ascq a-t-elle eu la chance (avec la MEL après la dissolution de l'ÉPALE) d'avoir une grande maîtrise des sols : de ce point de vue c'est assez exemplaire dans la recherche actuelle d'une plus grande maîtrise du foncier, notamment pour épargner le grignotage des terres agricoles. Périodiquement, ce mode opérationnel avec un établissement public a inspiré la rénovation urbaine (ville renouvelée de Roubaix-Tourcoing) mais sans l'aide conséquente de l'État cela n'a pu aboutir. Sans doute est-il dommage qu'au sein même de la métropole lilloise on n'ait redécouvert les initiatives originales comme l'habitat intermédiaire ou les LCR que très tardivement.

"DES NEUF VILLES NOUVELLES, VILLENEUVE D'ASCO EST LA PREMIÈRE QUI A EU UN VRAI MAIRE."

La Ville a-t-elle notamment procédé à des échanges d'expériences avec des villes nouvelles homologues ?

Pendant de nombreuses années, Villeneuve d'Ascq a participé aux rencontres des élus des villes nouvelles de France, notamment dans une stratégie face au groupe central des villes nouvelles et à l'État. Sa sortie du groupe central des villes nouvelles l'en a un peu éloignée. La démarche entreprise par la suite par Gérard Caudron de lui faire rejoindre l'association des technopoles a été une autre forme d'échange d'expériences. Les rencontres avec Louvain-la-Neuve (Belgique) les jumelages notamment avec Stirling (Écosse), Leverkusen (Allemagne) ont été un enrichissement réciproque. Cela pourrait faire l'objet de nouvelles rencontres, notamment avec le concours de l'Université ou de l'école nationale d'architecture et des paysages implantée à Villeneuve d'Ascq...

Comment esquissez-vous, enfin, les perspectives nouvelles de Villeneuve d'Ascq à l'horizon 2030 en matière d'urbanisme ?

Intégrée dans une forte agglomération, dans la proximité immédiate et reliée aux autres centres villes par des transports modernes et rapides, Villeneuve d'Ascq n'a pas connu ce "malaise périurbain" dénoncé par les "gilets jaunes".

"AU LIEU DE 120 000 HABITANTS, VILLENEUVE D'ASCO EN COMPTE AUJOURD'HUI 67 000."

Villeneuve d'Ascq a la chance d'avoir une grande maîtrise du foncier, ce qui la

rend disponible pour d'autres grands équipements métropolitains ou nationaux. Tout en préservant sa qualité d'équilibre entre bâti et non bâti.

Ce qui lui permet de préserver, voire de développer une agriculture de proximité et de vouloir devenir une "ville nourricière".

En même temps, son développement économique en a fait un leader en nombre de mètres carrés de bureaux dans la métropole lilloise : ce n'est pas un paradoxe, c'est un double atout.

Je dirai que la crainte que l'on peut avoir pour Villeneuve d'Ascq en termes de peuplement aujourd'hui est de deux ordres : d'une part, le vieillissement de son immobilier mais aussi de sa population, d'autre part la rançon de son succès. Avec un parc de logements âgé de plus de 40 ans, des rénovations du bâti s'imposent, que ce soit pour l'habitat ou les équipements (sportifs, culturels, scolaires) : la ville et la MEL devront y faire face financièrement et sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture. C'est le défi actuel au regard d'autres impératifs plus contemporains : l'écologie urbaine, le déve-

loppement durable, la transition écologique.

La qualité de vie à Villeneuve d'Ascq a un autre effet sur le plan du marché, c'est celui de la spéculation immobilière. Il ne faudrait pas que cette qualité de vie impacte trop la valeur des logements au point de rendre ceux-ci financièrement inaccessibles. Fort heureusement, la mixité sociale reste une réalité grâce à la présence importante de l'habitat social, objet d'une nécessaire rénovation.

Pour conclure, je pense que Villeneuve d'Ascq constitue un pôle essentiel pour la métropole lilloise dans son dialogue avec les autres grandes métropoles de France et d'Europe, qu'elle est confrontée à la réalité de son âge et reste une ville avec bien des projets d'avenir, mais elle est unique dans son rapport équilibré à la grande ville et à la nature. Est ce pour autant un "modèle" ? ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Le Grand Stade Pierre Mauroy.

Dans une nouvelle ville comme Villeneuve d'Ascq, la conservation de la mémoire est essentielle pour ne pas oublier la vie qui préexistait.

Depuis 50 ans, la Société historique de Villeneuve d'Ascq se bat pour ne pas effacer le passé



Sylvain Calonne

Président de la Société historique de Villeneuve d'Ascq (SHVA)

Quels sont ses statuts ? Quels liens entretient-elle avec la Ville ?

La SHVA est une association loi de 1901. Elle reçoit de la municipalité de Villeneuve d'Ascq une subvention. Son siège se trouve dans un bâtiment municipal. C'est là que se trouvent ses archives, ses bibliothèques spécialisées et ses salles de travail. Ses membres consultent régulièrement les archives municipales pour élaborer leurs articles ou leurs publications. La ville autorise la SHVA à utiliser l'imprimerie municipale pour la publication de la "Revue du Terroir". Régulièrement sollicitée sur le passé de Villeneuve d'Ascq, la Société historique participe aux expositions avec les services municipaux. Elle fait aussi rayonner la ville par ses liens avec la ville jumelée de Leverkusen en Allemagne. Elle est actuellement engagée dans un projet Erasmus+ avec la Opladener Geschichtsverein de Leverkusen sur le thème des espaces urbains dans l'entre-deux-Guerres.

Comment définiriez-vous votre rôle de gardien de la mémoire de la ville ?

La SHVA, qui s'est d'abord occupée de sauvegarder le patrimoine avec l'accord de

l'autorité municipale lors de l'établissement de la ville nouvelle, s'occupe régulièrement d'étudier le passé ancien et contemporain pour mettre à la disposition des citoyens des connaissances claires et instructives. Elle répond régulièrement aux sollicitations des habitants. Ces dernières années, elle a donné aux familles des massacrés des arguments historiques dans une action judiciaire menée contre un ancien nazi qui devait être jugé en Allemagne pour sa participation au crime d'Ascq.

Dans quelle mesure en particulier permet-elle de conserver le souvenir du passé d'avant la fondation de la ville nouvelle ?

Les publications régulières de *la Revue du Terroir* qui prolongent la sortie en 1982 d'une "Histoire de Villeneuve d'Ascq" mettent en valeur l'ensemble de la longue histoire d'une "ville nouvelle" de la période celtique jusqu'à aujourd'hui.

Quel rôle occupe-t-elle dans la commémoration des 50 ans de la ville nouvelle ?

En 2019, la Société historique avec le Musée du Terroir, l'INRAP et un journaliste local ont mis en place une exposition sur le passé long de Villeneuve d'Ascq. L'exposition "50 ans et des millénaires" présentée au château de Flers depuis septembre 2020 a été prolongée jusqu'en juin 2021.

Parallèlement à cette exposition, la SHVA a réuni un ensemble d'articles écrits d'une part par les acteurs des débuts de l'Établissement public d'aménagement de Lille-Est, d'autre part par des architectes, géographes, sociologues et historiens pour commémorer le cinquantenaire de la création le 25 février 1970 de la commune de Villeneuve d'Ascq : "Genèse et développement de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq". Les références à la ville nouvelle de Leverkusen en 1930 et de la ville nouvelle de Bracknell en Grande-Bretagne servent de comparaison européenne avec le développement de notre ville.

Quelles sont les grandes périodes de l'histoire villeneuvoise que vous avez coutume de citer et d'étudier ?

Toutes les époques sont concernées. Les chantiers de la ville nouvelle ont permis des découvertes archéologiques nombreuses qui ont donné matière à des publications sur les périodes antiques, médiévale et moderne. La présence du domaine carolingien d'Annappes cité dans les

archives médiévales a retenu particulièrement l'attention. La présence de châteaux ruraux donne matière à l'étude des seigneuries du XI^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle. La proximité de Lille et de la frontière ont donné, dans le domaine des occupations militaires tant de la Grande Guerre que de la Seconde Guerre mondiale ont donné matière à

publications et expositions multiples. Les publications concernant le massacre d'Ascq ont été écrites par des membres de la Société historique de Villeneuve d'Ascq : le docteur Jean-Marie Mocq et Jacqueline Duhem ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Le château de Flers : l'un des témoignages du Villeneuve d'Ascq d'avant la nouvelle ville.

SAISON MENU & ASSOCIES ARCHITECTES URBANISTES

WWW.SAISONMENU-ARCHITECTES.COM

MONDE EDITION

3, rue Mornay - 75004 Paris Tél: 01 44 54 05 50

DÉCOUVREZ
NOTRE SITE INTERNET



lecture claire
nouvelles rubriques
navigation facile

REJOIGNEZ-NOUS SUR :
lecourrierduparlement.fr



ECONOMIE ET RECHERCHE : LA TECHNOPOLE VERTE

Comment, en période de crise, conduire une politique d'investissements ambitieuse tout en maîtrisant les finances de la Ville ? Villeneuve d'Ascq fait la démonstration d'une gestion du budget municipal à la fois saine et qui prépare l'avenir.

25 millions d'euros d'investissements annuels pendant cinq ans !

© Service Communication de Villeneuve d'Ascq



Sylvain Estager

2^{ème} adjoint au maire délégué aux Finances

dire d'un seul tenant il y a désormais 50 ans. Cela signifie que les équipements publics entrent en même temps dans une nécessaire phase de renouvellement urbain : bâtiments administratifs, sportifs, culturels, scolaires... Reconstructions, rénovations correspondent à autant de dépenses d'investissement simultanées pour la Ville. De façon schématique, 50 % du budget d'investissement sont absorbés par les bâtiments scolaires. Et 20 % environ par les équipements de sports et loisirs. Notons enfin les investissements en matière de la maîtrise énergétique : isolation thermique. Le nouvel éclairage public a fait chuter la consommation de... 40 % !

Pouvez-vous citer plus concrètement des exemples de rénovation urbaine villeneuvois ?

La restructuration des quartiers Grand Angle (centre-ville) et Pont-de-Bois représente le noyau dur de ces travaux. Citons également la scène nationale Rose des Vents. Sa réhabilitation représente à elle seule au total 14 millions d'euros. La Ville prend à sa charge sept millions. L'Etat et la Région en assument deux fois 3,9 millions dans le cadre de Contrat de Plan Etat-Région. Le tout est réparti sur plusieurs exercices budgétaires.

De quelles ressources Villeneuve d'Ascq dispose-t-elle pour financer ces travaux ?

Par l'autofinancement tout d'abord. Cette possibilité a été accrue depuis 2008 par une politique d'économies de fonctionnement : réorganisation et rationalisation des services municipaux, charges diverses, dépenses d'énergie que je citais précédemment. Et la masse salariale n'a augmenté que de 0,6 % par an depuis 10 ans.

"AVEC 40 MILLIONS D'EUROS, UN ENDETTEMENT UN INFÉRIEUR DE MOITIÉ AUX COLLECTIVITÉS DE MÊME STRATE."

Soulignons toutefois que les dépenses utiles à la collectivité et aux Villeneuvois ont été sanctuarisées : subventions aux associations, etc.

La Ville a également activé le levier de l'emprunt. Ce recours ne représente à Villeneuve d'Ascq aucun risque particulier. L'encours de la dette se limite à 40 millions d'euros : un niveau inférieur de moitié à l'endettement moyen des collectivités de même strate démographique.

A combien s'élève la part d'investissement budget primitif 2021 de la Ville ?

Il représente un montant total de 23 millions d'euros. Et il succède à un investissement 2020 de 28,2 millions. Ces chiffres correspondent à une période d'investissements conséquents : sur 2019-2024, la moyenne annuelle s'élève à 25 millions d'euros. Le mandat 2014-2020 correspondait déjà à une montée en puissance. Il avait investi pour comparaison 16,5 millions annuels pour un total de 100 millions d'euros.

Comment expliquer ce "paquet" mis sur les investissements en cinq ans ?

Villeneuve d'Ascq a été créée pour ainsi

Les contribuables n'ont rien à craindre non plus. Les taux de fiscalité sont demeurés inchangés depuis 14 ans. Et il n'y a pas de raison que cela change beaucoup au cours du mandat actuel.

Villeneuve d'Ascq fait partie d'une des 22 Métropoles françaises. Comment les finances de la Ville et la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'articulent-elles ?

Villeneuve d'Ascq doit faire face à pas mal de charges de centralité : gestion d'équipements qui concernent autant sinon plus les habitants de l'ensemble de la métropole que les Villeneuvois. Il en va ainsi et de façon criante pour la Scène nationale de la Rose des Vents dont 20 % seulement du public (en incluant les scolaires) sont originaires de Villeneuve d'Ascq. De façon moins spectaculaire également, les équipements nautiques. Villeneuve d'Ascq compte pas moins de deux piscines. C'est d'autant plus criant que la Ville pratique une tarification basse pour l'accès à ces équipements.



La Scène Nationale Rose des Vents réhabilitée pour 14 millions d'euros dont 7 pour la Ville répartis sur plusieurs exercices budgétaires.

Nous évaluons à environ quatre millions d'euros ces charges de centralité.

Réciproquement, il n'y a eu depuis six ans que peu de transferts de charges entre la Ville et la MEL. Rappelons que ces

échanges financiers sont définis par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) ■

Propos recueillis par Olivier Sourd

Publi-rédactionnel

Le centre V2, Villeneuvois de cœur

Né en même temps que la ville nouvelle dans les années 70 et bâti au cœur de Villeneuve d'Ascq près de la mairie, V2 est un centre commercial qui vit au rythme de sa ville.



Lors de son inauguration en 1977, V2 est le plus grand centre commercial au Nord de Paris. Après une extension en 1989, le centre se renouvelle en 2018 et renforce son attractivité en proposant un parcours shopping design, accueillant et lumineux.

Avec ses 130 enseignes mode, déco, beauté, ses restaurants et son hypermarché Auchan, V2 s'affirme comme un lieu de vie chaleureux pour se retrouver, faire du shopping, se divertir et partager des moments en famille ou entre amis. Les commerçants du centre

accueillent les visiteurs toute l'année pour un moment de détente et de loisirs dans le respect des règles sanitaires nécessaires à la protection de tous.

En tant qu'acteur majeur du territoire, V2 cultive de nombreux liens avec Villeneuve d'Ascq, sa ville d'attache. Il fait ainsi partie de l'association des commerçants de la ville – les vitrines villeneuvoises, soutient le club de basket ESBVA-LM et génère 1 500 emplois pour les habitants de Villeneuve d'Ascq et de la Métropole.

Investi dans les problématiques sociales, V2 s'engage et accueille Nina & Simon.e.s, un point d'écoute et d'information pour les personnes victimes de violences et qui lutte en faveur de l'égalité femmes-hommes, ouvert en partenariat avec les associations locales et la Préfecture.



VILLENEUVE D'ASCQ
Boulevard de Valmy • 59650 Villeneuve-d'Ascq
<https://www.lecentrev2.com/>

L'existence de la nouvelle ville doit beaucoup à ses implantations universitaires. Avec aujourd'hui 45 000 étudiants pour 61 000 habitants, Villeneuve d'Ascq bat certainement tous les records !

“Les deux universités : un élément déterminant pour le choix du site de la ville nouvelle !”



Alexis Vlandas

8^{ème} adjoint au maire délégué aux relations avec l'Université et les Grandes Ecoles, à la recherche et à l'innovation et aux relations avec les syndicats

L'arrivée du métro a renforcé cette colonne verticale en liant les deux campus au centre-ville de Villeneuve d'Ascq et au reste de l'agglomération lilloise.

“3 000 ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS.”

Quel rôle historique a joué l'Université de Lille dans la constitution de la nouvelle ville de Villeneuve d'Ascq il y a 50 ans ?

Le développement des deux universités à l'est de Lille, celle de la Cité scientifique ouverte en 1964 et l'université des lettres et sciences humaines au Pont-de-Bois construite en 1972, a été un élément déterminant à la fois pour le choix du site de la ville nouvelle et pour les étapes de sa construction. En effet, celles-ci ont servi de points d'ancrages Sud et Nord respectivement, à la construction du nouveau centre-ville. De plus, le premier quartier construit, celui du Triolo, l'a été de sorte à jouxter la cité scientifique jusqu'alors assez isolée.

La Ville à sa conception avait ainsi vocation à accueillir une part importante de l'enseignement supérieur en l'intégrant dans un milieu urbain.

Combien d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs la ville compte-t-elle ?

Environ 45 000 étudiants viennent chaque jour étudier sur le territoire villeneuvois. Par ailleurs, la ville accueille la majorité des résidences étudiantes du

CROUS qui se voient aujourd'hui complétées par une large offre publique et privée. Ajoutons y environ 3 000 enseignants et chercheurs.

Pouvez-vous détailler l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à Villeneuve d'Ascq ?

■ Facultés et unités de formation et de recherche (UFR) :

- Faculté des humanités ;
- Faculté des langues, littératures et civilisations étrangères ;
- Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires ;
- Faculté des sciences et technologies ;
- UFR de psychologie ;
- UFR DECCID (Développement social, Éducation, Culture, Communication, Information, Documentation) ;
- UFR langues étrangères appliquées.

■ Instituts :

- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Lille – Hauts-de-France (INSPÉ Lille HdF) ;

- Institut Universitaire de Technologie A (IUT A).

■ Ecoles :

- Polytech Lille ;
- Ecole Centrale ;
- ITEEM (Institut technologique européen d'entrepreneuriat et de management) ;
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie ;
- Ecole nationale supérieure Mines-Télécom Lille-Douai ;
- Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL).

Comment se répartissent-ils géographiquement dans la ville ?

Deux campus : Cité Scientifique et Pont-de-Bois (anciennement universités de Lille I et Lille III).

D'autres établissements implantés hors de ces campus : ENSAP, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

Quelles sont les perspectives d'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans votre ville à l'horizon 2030 ?

Des perspectives associées notamment au développement des programmes innovants labellisés en matière de recherche, de formation et de transfert des savoirs. Citons l'I-Site Université Lille Nord-Europe (I-Site ULNE) qui est un projet ambitieux de transformation systémique de l'ensemble du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur en région Hauts-de-France. Il rassemble l'Université de Lille, huit grandes écoles, trois organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inria), le centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille et l'Institut Pasteur de Lille. Son but consiste en la création d'une grande université internationale, classée parmi les 50 premières en Europe avant 10 ans : l'Université Lille Nord-Europe (ULNE). Ce

projet structurant s'est transformé récemment en Etablissement Public Expérimental, une étape d'approfondissement du rapprochement entre les acteurs de l'éducation supérieure et de la recherche sur le territoire métropolitain.

“45 000 ÉTUDIANTS VIENNENT CHAQUE JOUR ÉTUDIER SUR LE TERRITOIRE.”

Par ailleurs, le site dit de la Haute-Borne, anciennement destiné à accueillir le site du synchrotron franco-britannique (abandonné au profit des sites de Saclay et Harwell) continue son développement pour conforter sa place de première zone d'activité destinée aux entreprises innovantes dans la métropole avec plus de 8 000 emplois créés ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



“Environ 45 000 étudiants viennent chaque jour étudier sur le territoire villeneuvois.”

Le saviez-vous ? Dans la plus pure tradition nordiste, Villeneuve d'Ascq compte elle aussi des braderies. Dix-sept au total ! Elles ne sont que la partie émergée de l'iceberg d'un puissant secteur marchand et commerçant.

“10 000 emplois villeneuvois dans le commerce : 22 % du privé”

© Service Communication de Villeneuve d'Ascq



Lionel Baptiste

14^{ème} adjoint au maire délégué au commerce, à l'artisanat, aux braderies, aux marchés, aux ventes ambulantes, aux ventes à la ferme, aux ventes sur Internet, aux activités commerciales sur l'espace public

polarités commerciales présentes sur la totalité du territoire communal. La ville étant très attractive, nous sommes particulièrement attentifs aux équilibres d'aménagement et aux problématiques du quotidien permettant aux commerces de proximité de s'épanouir.

On peut donc dire que le commerce et l'artisanat représentent une part très importante de la qualité de vie villeneuvoise.

Que représentent le commerce et l'artisanat dans la vie locale villeneuvoise ?

Le commerce et l'artisanat constituent un secteur très dynamique pour la vie locale villeneuvoise et très structurant pour tous nos quartiers. Rappelons que Villeneuve d'Ascq est le deuxième pôle économique de la MEL.

Nos commerçants et artisans rendent au quotidien une très grande diversité de services et force est de constater que l'on trouve une immense diversité de produits et services à Villeneuve d'Ascq.

Nous comptons deux grandes zones commerciales et de multiples zones ou

Combien compte-t-on de commerces ?

Il y a à Villeneuve d'Ascq environ 700 commerces.

En quelques chiffres :

- 3 900 sociétés commerciales ;
- 3 300 entreprises individuelles ;
- 46 000 emplois dans le secteur privé, essentiellement dans des établissements de plus de 50 salariés ;
- 10 000 emplois dans les commerces, soit 22 % du privé.

La ville compte par ailleurs environ 300 entreprises individuelles artisanales.

Combien compte-t-on de marchés ?

La ville comprend trois marchés de plein air (quartier d'Annappes, Ascq, Flers-Bourg). Parallèlement, des marchés fermiers (accompagnés par le CIVAM) et soutenus par la Ville se tiennent à la ferme du Héron, au Musée du Plein air et place de la République.

Que représentent à Villeneuve d'Ascq, les ventes à la ferme ? Comment témoignent-elles du passé rural de votre ville nouvelle ?

Nous n'avons pas forcément de chiffres précis sur ces ventes. En revanche, ce qui est certain, c'est qu'elles prennent de l'ampleur, avec l'impact de la crise sanitaire sur les changements d'habitude et d'usage des consommateurs/citoyens.

Si la création de la ville nouvelle a entraîné de fait une urbanisation diversifiée, il n'en reste pas moins que de nombreuses terres agricoles restent exploitées sur la ville.

En dehors des agriculteurs, citons l'exemple du Jardin de Cocagne, association qui œuvre dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, qui compte de plus en plus de clients. Ces derniers recherchent

des produits sains, tout en participant à la réinsertion de personnes en difficulté.

Dans le cadre du nouveau mandat sont encouragées ce genre d'initiatives. La volonté politique est en effet d'encourager les échanges et la production locale, en adéquation avec les attentes actuelles en termes de développement durable (produits bio ou raisonnés, participation locale). Cette démarche s'inscrit dans le nouveau mandat à travers le terme de "ville nourricière".

On peut citer également la Serre des Près et le P'tit marché (magasins de vente directe).

Quels liens la Ville entretient-elle avec l'association commerçante des Vitrites villeneuvoises ?

Les liens de la Ville avec la Fédération Villeneuvoise du Commerce sont très étroits. La Ville la subventionne chaque année. L'accompagnement quotidien de l'association par le service Vie économique de la ville est essentiel.

Nous échangeons très régulièrement avec Monsieur Aymeric Kornatowski, coordinateur de l'association, et travaillons ensemble sur des problématiques communes (maintien et développement du commerce, animations, communication, problématiques de la vie quotidienne).

Quelles sont les spécialités commerçantes de Villeneuve d'Ascq ?

Question demandant à être précisée.

Si nous souhaitons évoquer une identité villeneuvoise, nous pouvons déjà citer la bière du Moulin d'Ascq...

Si nous voulons évoquer des spécificités villeneuvoises sur le commerce en général, nous avons des commerces anciens qui perdurent, un renouvellement, souvent de qualité, des commerçants indépendants en fort développement sur des secteurs souvent cantonnés à la grande distribution (habillements, jouets, meubles...).

Moins connues sans doute que celles de votre voisin de Roubaix, les braderies villeneuvoises existent également. Comment encourageriez-vous les visiteurs à les fréquenter ?

Les 17 braderies et vides greniers villeneuvois sont des moments forts, festifs et conviviaux, impliquant les associations et habitants dans la vie de quartier. Chacun de nos braderies ou vide-greniers a son identité propre représentant bien l'esprit des quartiers. De nombreux Villeneuvois y participent. Nos braderies étant réputées, elles attirent beaucoup de monde.

De plus, elles sont répertoriées sur le site Sabradou. Leurs dates sont rappelées

annuellement dans les outils d'information de la ville (open agenda partagé au niveau métropolitain, journal local, Facebook et site web).

De même, que représentent à Villeneuve d'Ascq les ventes par internet, héritières de la fameuse VPC ?

Elles sont en fort développement mais ce n'est pas spécifique à Villeneuve d'Ascq ! Par ailleurs, les ventes par Internet ne sont plus dévolues uniquement aux grands magasins.

“VILLENEUVE D'ASCO COMPTE 3 900 SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET 300 ARTISANS.”

Combien compte-t-on d'artisans dans votre ville ? Par quels types de spécialités ?

Environ 300 entreprises individuelles. On y trouve tout type d'artisanat, dans des proportions plus ou moins identiques aux autres villes (alimentation : métiers de bouche, boulangeries... En termes de fabrication, fleuristes, cordonniers, ainsi que des esthéticiennes et des coiffeurs côté services.).

La Ville entretient-elle des liens avec la Chambre des métiers ?

Depuis toujours la Ville entretient des liens avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat. Nous aiguillons des porteurs de projet économique de manière réciproque.

Depuis peu, ces liens vont s'intensifier avec un travail collaboratif de plus en plus étroit. Il pourra être ainsi envisagé, dans les mois à venir, à mettre en place une forme de partenariat conventionnée ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Villeneuve d'Ascq représente le deuxième pôle économique de la Métropole Européenne de Lille.

© Service Communication de Villeneuve d'Ascq

Les Villeneuvois en quête de retour sur le marché de l'emploi savent qu'ils peuvent compter sur leur Ville ! ESS, partenariats associatifs et mission locale ADÉLIE sont là pour leur permettre de retrouver le chemin de l'insertion professionnelle.

“L'Économie Sociale et solidaire permet à plusieurs centaines de personnes de se réinsérer”



Claire Mairie

13^{ème} adjointe au maire déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire et à la restauration scolaire et périscolaire, présidente d'ADÉLIE

- les Ressourceries du Comptoir des Solidarités (ZA de la Plaine) et de l'ABEJ Solidarité (La Maillerie) ;
- la Remise Enjouée (remise en état et vente de jouets d'occasion) ;
- la Bouquinerie et la Friperie du Sart ;
- le Tremplin, association intermédiaire qui propose des services (ménage, jardinage, travaux de peinture...) aux particuliers et aux entreprises ;
- Résidence Plus, association proposant, en plus d'une aide au logement, une insertion professionnelle dans les secteurs du bâtiment et de l'entretien de la voirie ;
- les Jardins de l'Hamadryade, restaurant d'insertion ;
- Graines de Bon Sens, Atelier Chantier d'Insertion en service traiteur.

Ces structures permettent chaque année à plusieurs centaines de personnes de se réinsérer professionnellement (pour cela, le budget municipal qui leur est alloué

s'élève à plus de 130 000 euros sous forme de subventions).

Par ailleurs, la Ville et ses partenaires (centres sociaux, clubs de prévention, ADÉLIE, structures de l'IAE...) se sont depuis quelques années intéressés à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Deux territoires ont ainsi été définis (Cousinerie et Hôtel-de-Ville – Pont-de-Bois) et un Comité local pour l'emploi (constitué de la Ville, de ses partenaires et d'un collectif de personnes privées durablement d'emploi) travaille sur la possibilité de mise en place des activités envisagées, sur la recherche de locaux, de moyens humains et financiers..., afin que courant 2021 l'expérimentation soit prolongée.

L'Économie Sociale et Solidaire comprenant également les associations, il est à noter l'importance du monde associatif villeneuvois, sujet qui sera traité plus particulièrement par ma collègue déléguée à la Vie associative.

La restauration scolaire est-elle assurée en interne (cuisine centrale) ou en externe ? La Ville mène-t-elle une politique particulière en matière d'alimentation auprès du public scolaire ?

La Ville de Villeneuve d'Ascq dispose d'une cuisine centrale : la cuisine Jean Lempereur, située dans le quartier de la Poste. Une entreprise privée (désignée lors

d'une procédure de marché public en appel d'offres) y prépare près de 4 000 repas par jour (en période scolaire) et les livre dans les 27 restaurants scolaires que comprend la Ville dont la gestion est assumée par des personnels municipaux. Depuis de nombreuses années, il est proposé un choix, chaque matin à chaque élève inscrit à la restauration scolaire, entre repas traditionnel (dit "avec viande") ou alternatif (dit "sans viande") trois jours par semaine et un repas végétarien (en menu unique) est servi une fois par semaine, comme le prévoit la loi Egalim. Un deuxième repas végétarien (avec une alternative de repas traditionnel) est prévu dans le prochain marché qui sera mis en place à l'automne 2021. La commune a toujours veillé à ce que la restauration scolaire soit accessible et a mis en place une grille tarifaire constituée de 30 tranches allant de 0,7 à 5,98 euros par repas pour les enfants villeneuvois (en fonction des revenus des parents). Pour autant, la Ville a toujours veillé à ce que les repas soient de qualité (produits labellisés, agriculture biologique, respect de la saisonnalité des produits...).

La part du bio est actuellement de 25 % et va augmenter avec le prochain marché.

Villeneuve d'Ascq est également détentrice du label métropolitain "Ici je mange local".

“620 000 EUROS DE SUBVENTIONS ANNUELLES À ADÉLIE ET 130 000 AUX ASSOCIATIONS D'INSERTION.”

Par ailleurs, ce temps de la pause méridienne constitue pour nous un véritable temps éducatif et les moyens humains nécessaires y sont alloués (aide au repas, animations...). Par exemple, depuis six ans, des actions de lutte contre le gaspillage sont mises en place en impliquant à la fois le personnel et les enfants. Enfin, Villeneuve d'Ascq a devancé la loi Egalim en ce qui concerne l'utilisation des contenants en plastiques non recyclables en les remplaçant par d'autres matériaux plus écologiques. Elle souhaite lors du prochain marché atteindre le "Zéro plastique".

Quels sont le rôle et les activités de l'association ADÉLIE que vous présidez ? Quels liens entretient-elle avec la Ville ? Quels espoirs la Ville fonde-t-elle dessus en matière d'insertion et de retour à l'emploi ?

L'ADÉLIE est une association loi 1901 qui regroupe la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Son activité couvre les territoires de Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Baroeul et huit autres communes de plus petite taille (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chérens, Gruson, Péronne-en-Malontois, Sainghin-en-Melantois, Tressin). Elle emploie à ce jour plus de 50 salariés regroupés majoritairement à la maison communale de la Ferme Dupi d'entre eux travaillant sur l'antenne monsoise).

La Mission Locale a pour rôle d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en leur apportant un accueil, une information de proximité, un accompagnement individualisé dans la construction d'un projet, un appui à la recherche d'un emploi et/ou de formation ainsi qu'une aide à la résolution de problèmes périphériques (financiers, administratifs, sociaux... comme des problèmes



LA MISSION LOCALE M'ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

VILLENEUVE D'ASCO
FERME DUPIRE
80, RUE YVES DEUCIGIS
Métro : Triolo

MONS EN BARCEUL
8 TER, RUE D'ALSACE
Métro : Fort de Mons

www.adelie-vamb.fr
contact@adelie-vamb.fr
06.09.80.66.71

MISSION LOCALE VILLENEUVEDASCO
MISSION LOCALE VAMB
ADÉLIE VAMB
MISSION LOCALE MÉTROPOLE EST

mission locale
le développement local
l'insertion et l'emploi

ADÉLIE est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du PDR "Emploi et Insertion" 2014 - 2020 et dans le cadre du PDR "Initiative pour l'Emploi des Jeunes"

de logement ou d'accès aux soins par exemple). Pour cela, elle dispose de plusieurs dispositifs : Garantie Jeunes, Initiative Emploi des Jeunes, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, Service Civique... Tous les ans, ce sont environ 3 000 jeunes qui passent la porte de la Mission Locale, près de 2 000 situations d'emploi et 400 entrées en formation sont enregistrées.

La Maison de l'Emploi a pour objet de faciliter et de créer une cohésion entre les acteurs de l'emploi et de la formation sur le territoire. Elle s'intéresse notamment à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (filière "Centres Relations Clients à distance", accompagnement des entreprises sur les besoins en recrutement,

coordination de la Fabrique Entreprendre – pour la création d'emploi –, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée...), organise des job dating, développe la clause d'insertion (195 contrats signés en 2020 pour plus de 100 000 heures de travail réalisées). Elle travaille en étroite collaboration avec les autres Maisons de l'Emploi de la Métropole et participe aux actions mises en place par Compétences et Emploi (association qui regroupe les Maisons de l'Emploi de la MEL).

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil de proximité au service des personnes les plus éloignées de l'emploi. Il a pour objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle en cherchant des solutions adaptées pour les bénéficiaires. Pour cela, le PLIE propose :

- des ateliers sur la confiance en soi ;
- des actions pour lever les freins à la mobilité (aide au permis de conduire par exemple) ;
- des contrats dans des structures relevant de l'Insertion par l'Activité Économique ou dans le secteur marchand ;
- des financements de formation permettant une montée en qualification. Près de 600 bénéficiaires sont actuellement suivis par le PLIE.

La Ville soutient de manière importante l'ADÉLIE avec une subvention annuelle de plus de 620 000 euros (sur un budget d'environ 3 000 000 euros) et la mise à disposition des locaux de la Ferme Dupire.

Quatorze membres du Conseil d'administration sont des élus de la commune, concernés de plus ou moins près par les activités de la structure. Le président de la structure est habituellement un élu villeneuvois. J'ai ainsi pris la présidence en 2018 succédant à Martine Carette et à Chantal Flinois.

"LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) EST UN OUTIL DE PROXIMITÉ."

Afin d'être le plus efficace possible en termes d'insertion et de retour à l'emploi, l'ADÉLIE travaille en lien étroit avec de nombreux acteurs de la Ville : éducateurs du service Prévention, CCAS, centres sociaux et maisons de quartiers, Club de prévention, structures de l'IAE, Pôle Emploi, UTPAS, associations... Ce travail collectif est indispensable à l'obtention de résultats ■

Propos recueillis par Olivier Sourd

Un promoteur immobilier qui se veut juste et durable

Interlocuteur privilégié des habitants, des usagers et des élus, Nacarat ambitionne de transformer positivement les territoires à travers des projets immobiliers innovants : à la fois plus esthétiques, éthiques et créateurs de valeurs. Le tout en prenant compte les enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui comme de demain.

Un entretien avec François Ernould, Directeur Régional Adjoint de Nacarat Hauts-de-France



Pouvez-vous indiquer brièvement les dimensions essentielles de la société Nacarat ?

Nacarat s'engage aujourd'hui au-delà de son métier de promoteur immobilier... La société est une filiale du groupe Tisserin, un groupe immobilier au statut coopératif unique, qui ne rémunère pas ses actionnaires et réinvestit chaque année une part importante de ses résultats dans des actions d'utilité sociale et sociétale, à l'attention des plus fragiles ainsi qu'en faveur de la transition énergétique. Par son implantation nationale via ses huit directions régionales, Nacarat ambitionne de transformer positivement les territoires à travers des projets immobiliers plus esthétiques, plus éthiques, créateurs de valeurs d'usage, économiques et écologiques. Conscients des urgences environnementales et sociales, Nacarat intervient comme un interlocuteur privilégié aux côtés des habitants, des usagers comme des élus. En détectant notamment les potentialités d'un site, nous co-construisons des solutions aux problématiques urbaines et sociales d'aujourd'hui, en s'appuyant sur un écosystème innovant, pour un immobilier juste et durable.

Chiffres clés (Données 2020) :

- 208,965 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 204 collaborateurs
- 8 Directions Régionales
- 869 logements réservés
- 24 550 m² de bureaux vendus

Aménageur et promoteur, Nacarat réalise des projets neufs et des réhabilitations en immobilier d'entreprise, en immobilier résidentiel et géré ainsi que dans l'habitat social.

Quels liens Nacarat entretient-il historiquement avec Villeneuve d'Ascq ?

Nacarat est née en 2009 de la fusion des trois filiales immobilières du groupe familial du Nord Rabot Dutilleul : Palm Promotion, SEDAF et Bati Conseil. A travers SEDAF, Nacarat est historiquement liée à la nouvelle Ville fondée il y a 50 ans. SEDAF y a notamment construit des maisons isolées ou en hameau avec Jean-Pierre Watel, des logements intermédiaires et collectifs ainsi que des parcs d'activités à la Cousinerie, les Près, mais aussi à la Haute Borne, quartier dans lequel Nacarat a également livré en 2015 un béguinage pour personnes âgées.

L'association entre l'architecte Jean-Pierre Watel et SEDAF, comme l'illustrent les hameaux du quartier "Château" et leurs logements "patio", a donné vie à un style d'habitat aussi exceptionnel que facile à vivre, devenu désormais emblématique au sein de Villeneuve d'Ascq. Aujourd'hui, Nacarat participe au renouvellement urbain de Villeneuve d'Ascq avec le projet "L'Etoffe" au cœur de La Maillerie. Ce programme, réalisé en association avec l'opérateur Nhood, participe à la reconversion de la friche industrielle 3 Suisses en projet urbain innovant. L'architecture singulière et la mixité programmatique de "L'Etoffe" caractérisent remarquablement ce nouveau quartier de Villeneuve d'Ascq.

Parmi la multitude d'acteurs sur le marché, pourquoi vous choisir ? Et que venir chercher chez vous de puissant et de singulier ?

Nacarat se distingue aujourd'hui car elle se donne concrètement les moyens de ses ambitions. Pour un immobilier "juste", Nacarat, peut capitaliser sur ses références et les compétences en habitat du groupe Tisserin pour proposer des logements pour tous : du locataire, primo-accédant à l'acquéreur en résidence principale ou secondaire de standing, de l'étudiant, à la famille et aux seniors... Nacarat peut répondre aux besoins de chacun. Pour construire un immobilier "durable", Nacarat consacre maintenant 1 % du chiffre d'affaires de chaque opération à l'innovation et au développement durable. L'allocation de ces ressources supplémentaires est guidée par l'outil d'éco-conception interne ASAP : As Sustainable As Possible ! En fonction du contexte de chaque opération, ASAP oriente vers des techniques et produits, mais aussi vers des panels de compétences internes ou externes, tels des experts ou des associations. ASAP permet ainsi l'analyse complète du cycle de vie des projets, l'intégration de produits innovants ou biosourcés ou encore d'enjeux de mobilité et de biodiversité. La démarche pragmatique de Nacarat conjugue défis techniques et écoconception pour offrir des immeubles durables et participer à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique ainsi que contre l'érosion de la biodiversité. Si les solutions sont aujourd'hui entre nos mains, il faut désormais agir et Nacarat s'y emploie quotidiennement depuis des années!

Contact :

Nacarat – Direction Régionale Hauts-de-France
594 Avenue Willy Brandt
59777 Euralille – France
Tél. 03 20 14 84 84
nacarat.com



Dès l'âge de 63 ans, chaque habitant bénéficie d'une prise en charge de la collectivité. De l'animation socio-culturelle au séjour en EHPAD, la Ville développe tout un éventail de prestations. Grâce à elles, ceux qui sont la mémoire de Villeneuve d'Ascq conservent toute leur place dans la vie de la cité !

80 places en EHPAD, 300 logements adaptés et 5 200 inscrits à la Maison des Aînés



Valérie Quesne

5^{ème} adjointe au maire déléguée aux aînés, aux logements adaptés, à l'animation et aux fêtes, à la citoyenneté, aux relations intergénérationnelles et à la santé

- l'hébergement : l'EHPAD du Moulin géré par la Ville compte 80 places dont 12 Alzheimer. Et la Ville coopère avec un établissement privé (Les Orchidées) et un associatif ;
- l'accueil de jour : 12 places ;
- l'aide au maintien à domicile : 80 personnes ;
- l'aide à domicile : 45 000 heures par an ;
- la restauration à domicile : portage de 200 repas par jour ;
- l'accompagnement.

Que représente la population des "aînés" à Villeneuve d'Ascq ?

Les plus de 60 ans, ce sont aujourd'hui 11 243 des quelque 60 000 Villeneuvois. C'est à dire 18 % de nos administrés.

Et vieillissement faisant, on estime leur part à environ 20 % en 2025.

Quelles réponses la Ville apporte-t-elle à cette catégorie générationnelle ?

Depuis 2017, le CCAS développe à leur attention une large panoplie de prestations :

La Ville gère également 300 logements adaptés : béguinages et octaves (regroupements de huit appartements). Egalement une résidence service de 40 appartements. Ce parc immobilier représente un panel de logements variés et adaptés. Ils sont équipés d'ascenseurs, de rampes d'accès, etc.

En fonction des contraintes saison-

nières, la Ville met également sur pied à l'attention des plus âgés de nos citoyens les plans canicule et, inversement, grand froid.

"LE BUDGET ALLOUÉ À L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE EST DE 300 000 EUROS PAR AN."

Enfin, et depuis 2017, le service municipal des aînés organise toute une animation socio-culturelle. De quoi égayer leur quotidien !

5 200 d'entre eux sont ainsi inscrits à la Maison des Aînés. Sont organisés pour eux des séjours de cinq jours : châteaux de la Loire, Normandie ...

Egalement des goûters, bals populaires du 14 juillet, thés dansants, forums ... au total plus d'une trentaine d'ateliers thématiques (sport, informatique, jardins partagés, etc.)

Là aussi, la Ville tisse des partenariats avec des associations comme La ligne de vie.

Quels moyens humains et matériels cette politique des aînés mobilise-t-elle ?

Le budget alloué à l'animation socio-culturelle est de 300 000 euros par an. Et neuf agents sont affectés à plein temps. Le service est rattaché à la Direction générale Sport, Culture, Jeunesse.

Quid, pour conclure, de la politique de santé municipale ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) réalise un lien avec le comité des professionnels de santé de notre territoire : médecins et infirmiers libéraux, hôpital privé de Villeneuve d'Ascq.

La Ville mène également une politique de prévention. Et elle verse des subventions aux associations ayant partie liée à la santé des Villeneuvois.



La clinique Jean Varlet : l'un des établissements de santé de Villeneuve d'Ascq.

La crise de la Covid-19 a été, vous vous en doutez, nombre de grandes préoccupations. Outre la contagion proprement dite, de nombreux problèmes sanitaires et

sociaux sont apparus : isolement, phobie et décrochage scolaire ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Découvrez la gamme Mercedes hybride rechargeable.

SUV, berlines, breaks, compactes... Avec plus de 20 modèles, Mercedes-Benz vous donne accès au plus grand choix d'hybrides rechargeables du marché.



SAGA Lille - VILLENEUVE-D'ASCQ - 03 20 72 39 39

www.saga-mercedes-benz.com

BOULOGNE-SUR-MER - VALENCIENNES - DUNKERQUE - ST-OMER - BETHUNE* - LENS - CAMBRAI - DOUAI - ARRAS

Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLA hybride rechargeable : 1,3-1,7 l/100 km - CO₂ (WLTP) : 30-38 g/km. Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLE hybride rechargeable : 0,7-1,2 l/100 km - CO₂ (WLTP) : 18-28 g/km. Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLC Coupé hybride rechargeable : 1,7-3,1 l/100 km - CO₂ (WLTP) : 44-70 g/km. Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLC hybride rechargeable : 1,7-3,2 l/100 km - CO₂ (WLTP) : 45-70 g/km. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisé pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. *Réparateur Agréé. SAGA LILLE - SAS au capital de 25 000 000 €, 20 rue Chappe - 59650 Villeneuve d'Ascq - RCS Lille Métropole 885 581 561.

Nouvelle ville, Villeneuve d'Ascq a été conçue selon un plan rationnel. Mieux que partout ailleurs, l'économie bénéficie ici des mesures en faveur de l'aménagement du territoire. Cadre de vie, facilités logistiques : l'entrepreneuriat villeneuvois a trouvé le terreau de la réussite !

“Le deuxième pôle économique de la MEL !”



Christian Carnois

10^{ème} adjoint délégué à l'économie villeneuvoise et son développement

Qu'est-ce qui a valu à votre ville cette spécialisation économique ?

Villeneuve d'Ascq dispose beaucoup plus que ses voisins de disponibilités foncières. Elles se prêtent à l'accueil d'activités. Au total, 23 parcs et zones d'activités sont là pour accueillir nos entrepreneurs. Citons également l'excellence de la desserte logistique : métro et axes routiers. Loisirs, sports, culture : Villeneuve d'Ascq bénéficie également d'équipements et de services à la personne de qualité. Enfin d'un urbanisme moderne, d'un habitat neuf et de nombreux espaces verts. Tous contribuent fortement à l'attractivité de notre ville ! Il faut les mettre à l'actif des équipes municipales qui se sont succédées depuis l'origine.

“L'INNOVATION EST AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE VILLENEUVOISE.”

Comment l'aménageur a-t-il pensé la répartition des activités économiques ?

Le quartier de l'Hôtel-de-Ville a également été conçu dès les origines comme le cœur économique de la nouvelle ville. Le

centre commercial V2, notamment, représente l'implantation économique initiale. C'est lui qui était destiné à “lancer” Villeneuve d'Ascq. Il a été inauguré en 1977 puis a été suivi par le centre commercial du Heron Parc.

Au fil des décennies et du développement de la ville, d'autres sites d'activités se sont affirmés. Parmi eux, le site constitué autour du Parc scientifique européen est très adapté à un développement économique basé sur l'innovation. Il compte aujourd'hui 12 000 emplois et 200 entreprises dont les sièges de Cofidis, Decathlon, Bonduelle, Pimkie, Kiloutou, Nocibé, Vilogia...



Les jardins de Cocagne : une initiative en faveur de l'économie durable.

La Haute-Borne a été réalisée par la SAEM Haute-Borne présidée par le Maire de notre ville. Elle est aujourd'hui gérée par la SPL Eurallille. Il est de la même génération, donc, qu'Eurallille ainsi qu'une poignée de nouveaux quartiers à vocation économique de la métropole.

D'autres quartiers villeneuvois forment des pôles économiques :

■ la Pilaterie : il est commun à Marcq-en-Baroeul et Wasquehal. Il est desservi par

l'A22. On y compte quelques fleurons économiques (Heineken, etc.) ;

■ la Maillerie : il est le fruit d'une reconversion d'anciens sites industriels (3 Suisses). Il a vocation demain à accueillir une halle gourmande développée par la société Biltoki. L'ensemble des acteurs de la vie économique locale est fédéré autour d'une institution : la Maison du Projet ;

■ le parc tertiaire Businesspôle des Près : depuis 2014, il résulte de la transformation

de l'ancien Parc des Près : une initiative des boulangeries Louise et de son président M. Messinez. Il représente un vrai modèle de mutation de parc d'entreprises en moins de six ans. Il accueille notamment des activités de coworking (société REGUS).

Villeneuve d'Ascq s'est construit sur un modèle économique datant des années 60 et 70. Quelle réponse fait-elle à l'enjeu du XXI^{ème} siècle : celui d'une économie durable ?

A la Haute-Borne ont éclos les “jardins de Cocagne”. Depuis dix ans, l'association Solidarité & Initiative gère quatre hectares de terrain. Ils sont voués aux maraîchages bio. Ils ont également une vocation inclusive.

De quoi enclencher le cercle vertueux du développement durable : celui des circuits courts, du bio ainsi que de l'insertion sociale et professionnelle !

Les Jardins de Cocagne représentent enfin un service de proximité pour les salariés du parc.

Avec les jardins partagés, les vergers urbains ou encore les bacs potagers, ils représentent l'un des éléments de l'ambition de Villeneuve d'Ascq : celle d'une ville nourricière ■

Propos recueillis par Olivier Sourd

Pouvez-vous dresser un panorama de l'économie de Villeneuve d'Ascq ?

La ville, c'est un total de 3 000 entreprises. Parmi elles, de 800 à 1 000 commerçants et artisans. Le secteur marchand représente à lui seul 40 000 emplois.

Parmi les fleurons villeneuvois, citons le groupe Mulliez. Son siège social se trouve à Roubaix. Mais la quasi-totalité des 40 enseignes du groupe est présente dans la ville nouvelle : Auchan, Leroy-Merlin, Décathlon, Boulanger, Flunch, Les 3 Brasseurs, Kiloutou, etc.

Citons également Cofidis, Orange, Nocibé, Monabanq... et bien d'autres encore !

Quatrième ville de la métropole lilloise par sa population, Villeneuve d'Ascq en est le deuxième pôle économique !



Le quartier de la Haute-Borne, nouveau centre économique de la nouvelle ville, conjugue habitat et activités.



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*

**Ville
nature
et nourricière**



villeneuvedasca.fr



CHAPITRE 3



© Bigmatbasket

**UNE VILLE
POUR SES HABITANTS
SPORT, CULTURE, CADRE
DE VIE, ENVIRONNEMENT**

Nouvelle ville, Villeneuve d'Ascq se conçoit également comme un lieu de vie idéal pour ses habitants. Logement, soucis du quotidien, propreté, sécurité : une direction complète de la Ville est chargée d'offrir aux Villeneuvois le quotidien qu'ils méritent.

Une ville à vivre



Maryvonne Girard

1^{ère} adjointe au maire déléguée à la vie quotidienne, la propreté des espaces publics, aux élections, aux relations avec les bailleurs sociaux, aux relations avec les forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires, aux anciens combattants et aux manifestations patriotiques

propreté dans son quartier, un problème de sécurité...

Le logement tient également une grande part dans les demandes du quotidien, mais il faut savoir que la Ville n'en a pas la compétence. Les bailleurs sont indépendants et la politique logement a été transférée à la Métropole européenne de Lille qui élabore les grands documents d'orientation et de planification, notamment le Plan local d'habitat (PLH) qui en est à sa troisième phase.

"ÊTRE AUPRÈS DES CITOYENS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES."

Comment qualifieriez-vous la qualité de ce quotidien ? Quelles améliorations ambitionnez-vous ?

Le premier mot qui me vient à l'esprit pour qualifier ce quotidien, c'est "riche", sans la dimension économique bien sûr.

Les problématiques rencontrées sont variées, les approches de chaque citoyen sont différentes. C'est donc une délégation

extrêmement riche où l'on ne connaît pas la "routine".

Quel est l'état de la propreté publique à Villeneuve d'Ascq ?

La propreté est partagée en fonction des voiries entre la Ville, la MEL, le Département et l'État.

Certains vous diraient certainement que ce n'est pas suffisamment propre mais, objectivement, nous avons globalement une ville propre et l'équipe municipale se mobilise pour qu'elle le reste. L'action conjointe du service propreté et de la police municipale permet de travailler sur la gestion des dépôts sauvages et l'identification des contrevenants. Des caméras peuvent également être mises en place sur les sites les plus propices aux dépôts.

Nous avons, depuis de nombreuses années maintenant, mis en place un outil de "gestion relation au citoyen" grâce auquel les Villeneuvois peuvent soit directement depuis l'application smartphone de la ville, soit par mail, soit encore par téléphone, signaler les dépôts sauvages ou tout ce qui, sur le domaine public, apparaîtrait comme anormal. Ce peut par exemple également être, suite à un coup de vent, une branche ou un panneau à dégager ou un passage à sécuriser.

Une lutte contre l'affichage sauvage et les tags est également menée quotidiennement. La propreté des voies et caniveaux est réalisée par des balayeuses mécanisées.

Chaque année, une opération permet aux riverains de déposer les feuilles mortes de leurs terrains en échange de compost

afin d'éviter que ces feuilles ne se retrouvent sur le domaine public.

Le désherbage des trottoirs et places est réalisé dans le cadre d'un plan de désherbage avec du matériel à eau chaude ou vapeur.

La Ville accompagne également les opérations de propreté de quartier menées par les citoyens et les écoles ou CAL (Centres d'Accueil et de Loisirs) en prêtant des pinces à déchets et en donnant des gants.

Pour répondre le plus efficacement possible, les services fonctionnent avec des astreintes permettant d'être réactif sept jours sur sept et 24 heures sur 24.

Nous sollicitons également les partenaires, principalement la MEL, pour coordonner leurs opérations ou les interpeller au besoin pour des interventions d'urgence dans leurs domaines de compétences.

Quels moyens la Ville lui consacre-t-elle ?

Le service propreté est composé de 25 agents dont un responsable de pôle.

Trois contrôleurs propreté sillonnent la ville et coordonnent les actions de la régie, des entreprises d'insertion et relèvent les dysfonctionnements.

Six agents se chargent du balayage mécanisé grâce à quatre balayeuses dont une partie est en location entretien.

Quinze agents de la régie propreté se chargent des interventions de désherbage, vidage des corbeilles ou ramassage des dépôts sauvages.

Niveau matériel, la Ville dispose d'un triporteur électrique, d'aspirateurs à déchets électriques, d'un chargeur, d'une benne à ordures ménagères, de deux aspire-feuilles sur remorques, deux aspire-feuilles sur roues, un désherbeur à eau chaude et deux brosses mécaniques.

La prestation d'effacement des tags est confiée à une entreprise via un marché pluriannuel.

Les équipes sont présentes du lundi au vendredi et une entreprise d'insertion assure des permanences les samedi et dimanche matin.

Combien de bailleurs sociaux constituent les partenaires de la Ville ? Combien de logements publics comptent-ils ? Quels sont les critères d'attribution ? La Ville participe-t-elle à la commission d'attribution ?

Il y a à Villeneuve d'Ascq dix bailleurs qui gèrent un parc de 11 369 logements locatifs sociaux. Ce nombre est amené à évoluer avec les projets en cours.

Les critères d'attribution sont définis par les bailleurs, dans le respect du cadre légal. La Ville participe aux "CAL", les commissions d'attribution des logements, mais il est important de souligner qu'elle n'est aucunement décisionnaire en la matière. Elle propose mais ne peut imposer.

Il faut savoir que des opérations importantes sont en cours de réalisation.

Nous avons ainsi de nouveaux logements dont certains sociaux qui sont construits sur le secteur du boulevard Montalembert.

Au Nord de la Ville, nous avons la réalisation d'un nouveau quartier : la Maillerie.



Une mairie constamment impliquée dans le quotidien des Villeneuvois.

Celui-ci a la particularité d'être construit sur une ancienne friche industrielle occupée par les locaux des 3 Suisses. Demain, c'est tout un quartier avec un nouveau groupe scolaire construit par la Ville qui verra le jour.

Depuis sa création, la Ville favorise un modèle de logements et d'habitat basé sur la mixité. C'était l'esprit de la ville nouvelle et c'est encore l'esprit d'aujourd'hui. Nous souhaitons une ville qui se nourrisse et s'enrichisse des différences de chacun.

“DES SERVICES RÉACTIFS SEPT JOURS SUR SEPT ET 24 HEURES SUR 24.”

De combien d'agents se compose la police municipale ? Comment articule-t-elle son action avec celle de la police nationale ?

La sécurité fait partie des préoccupations quotidiennes des citoyens et elle est prise très au sérieux par la municipalité depuis toujours, au-delà de son service de police municipale.

La Ville de Villeneuve d'Ascq œuvre depuis des années dans ce domaine, sur l'ensemble de son territoire et pour chacun(e) de ses habitant(e)s :

- les politiques d'accompagnement social et de prévention sont au cœur de nombreux dispositifs d'éducation et d'animation dans tous les quartiers ;

- la police municipale a été équipée et renforcée avec des effectifs qui ont doublé depuis 2008 et qui vont encore augmenter ;

- un Centre de supervision urbaine a été créé et le déploiement de la troisième phase d'installation de vidéo-protection est en cours.

Le service de la police municipale se compose de 43 agents : trois agents administratifs, dix agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et 30 policiers municipaux.

Au fil des années, le service s'est développé et a été équipé pour faire face aux nouveaux défis. Il s'agit d'une part de protéger nos agents et d'autre part répondre aux besoins de la population.

Ainsi, nous avons déployé la vidéoprotection dans tous les quartiers de la Ville. À ce jour, ce sont 180 caméras qui sont opérationnelles.

Tous ces moyens sont mobilisés par la Ville mais il ne faut pas oublier que la sécurité est avant tout une compétence de l'État dont nous déplorons trop régulièrement le désengagement en la matière...

Enfin, la municipalité fait également de la prévention une priorité grâce à un service dédié. Ce service, notamment avec ses éducateurs spécialisés, et d'autres services municipaux de proximité installés dans les quartiers en politique de la ville, tels que les maisons des Genêts et Jacques-Brel, accompagnent au quotidien nos jeunes et moins jeunes.

Quelle attention la Ville accorde-t-elle à la commémoration des manifestations patriotiques ?

Une manifestation nous tient tout particulièrement à cœur, il s'agit de la commémoration du massacre d'Ascq, célébré chaque année le week-end des Rameaux.

77 ans après, cela reste un moment fort et émouvant qui réunit chaque année de nombreux Villeneuvois.

Le 14 Juillet est également un moment marquant dans l'année. Il est ponctué d'évènements festifs : le feu d'artifice (tiré le 13 juillet) rassemble plus de 20 000 personnes, le LAM (musée d'art moderne et d'art brut) organise un bal populaire, la Maison des aînés organise un bal pour les seniors...

Pour nos cérémonies patriotiques, nous avons la chance de pouvoir compter sur les musiciens de l'Avenir musical d'Ascq qui défilent régulièrement aux côtés des anciens combattants.

Quelle place la Ville accorde-t-elle aux anciens combattants dans ces manifestations publiques ?

Les associations d'anciens combattants font partie des acteurs de la ville. Elle les soutient en leur apportant une subvention annuelle de fonctionnement.

Elles participent à l'exercice mémoriel ô combien important pour que jamais nous n'oublions les erreurs et les horreurs du passé, pour que le souvenir de ces évènements perdure parmi les jeunes générations ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Le quartier de Recueil.

© Service communication, Mairie de Villeneuve d'Ascq



HOSTEUR YOU 'LL NEVER CLOUD ALONE



Infogérance . Cloud computing
Messagerie . Sécurité . Hébergement web



ADRESSE
Route du lac Lussy 201, case postale 412, 1618 chatel saint Denis, Suisse



TEL: 08 99 69 00 19
FAX: 09 80 08 26 81



ADRESSE MAIL
contact@hosteur.com

Le projet villeneuvois en matière scolaire, c'est avant tout toute une politique éducative. Nos deux élus livrent en commun un panorama des pratiques scolaires à Villeneuve d'Ascq.

Bien au-delà des seules obligations légales : un véritable projet pédagogique



Françoise Martin

3^{ème} adjointe au maire, déléguée à l'enseignement et aux écoles communales, aux centres aérés et de loisirs, à la réussite éducative, aux relations avec les écoles privées, les collèges, les lycées publics et privés



Nathalie Fauquet

17^{ème} adjointe au maire, déléguée aux parcours éducatifs des élèves ayant des difficultés et situations particulières

Combien de groupes scolaires et de classes compte la Ville de Villeneuve d'Ascq ?

La ville de Villeneuve d'Ascq comprend 49 écoles publiques, 23 élémentaires et 26 maternelles.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 5561 élèves sont répartis dans 242 classes : 3370 élèves dans 148 classes élémentaires dont six classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et 2191 élèves dans 94 classes maternelles.

Par ailleurs, sur ce même territoire se trouvent cinq groupes scolaires privés rassemblant 1556 élèves (1090 en élémentaire et 466 en maternelle).

Quel budget annuel la Ville consacre-t-elle à sa gestion ?

La Ville consacre un budget global de fonctionnement supérieur à douze millions d'euros pour les écoles, la restauration et la pause méridienne.

Combien d'agents y emploie-t-elle ?

Environ 600 personnes interviennent sur le temps scolaire et la pause méridienne : 205 agents permanents assurent l'entretien des locaux scolaires, le service de restauration et l'accompagnement des enseignants en école maternelle. 60 contractuels (contre 40 habituellement) assurent le remplacement des agents absents : ce nombre, plus important qu'à l'accoutumée, est lié à la crise sanitaire, la Ville tenant à

maintenir un niveau de service équivalent durant cette période particulière. Quarante contrats aidés secondent également les titulaires, dans une logique d'insertion et de formation. Enfin, 300 vacataires assurent l'encadrement de la pause méridienne, avec le souci de garantir la sécurité des enfants par l'application de protocoles stricts.

A côté de la gestion technique proprement dite, la Ville mène-t-elle une politique éducative ?

La Ville de Villeneuve d'Ascq s'investit bien au-delà de ses dépenses obligatoires liées au fonctionnement des écoles.

■ Tout d'abord en intervenant sur son patrimoine bâti. Deux groupes scolaires

sont en construction, l'un dans le quartier du Pont-de-Bois en éducation prioritaire, l'autre au Nord de la ville, en cohérence avec la construction de logements. De plus, deux projets de rénovation sont programmés, un également au Pont-de-Bois et l'autre dans le quartier de l'Hôtel de Ville. Enfin, la Ville a, de tous temps, eu une attention particulière pour les personnes en situation de handicap : les écoles sont ainsi progressivement rendues totalement accessibles.

■ Implantation en milieu ordinaire de sept unités d'enseignement externalisées dont un dispositif autiste maternel en convention avec les services médicaux sociaux (IME, IMPRO, IEM, SESSAD).

■ La dimension éducative a toujours été un fil conducteur de l'action municipale. Outre les moyens ordinaires affectés au fonctionnement de l'école, un budget important est consacré à l'accompagnement des projets d'école et classes de découverte : de l'ordre de 250 000 euros par an. La Ville organise également des sessions de découverte, dites "classes à thème", permettant aux enfants de découvrir les nombreux et variés sites culturels de la Ville (Mémorial Ascq 1944, théâtre, forum départemental des sciences

François-Mitterrand, divers musées...). Les projets sont choisis de façon concertée entre la commune et l'éducation nationale (lecteurs en tournoi, rencontres chantantes, dansantes...). Des jardins pédagogiques fleurissent dans tous les groupes scolaires et une sensibilisation à l'environnement et au développement durable garde toujours une place importante. L'accent est mis sur les déplacements doux : des garages à vélo sont en cours d'installation dans les groupes scolaires, ainsi qu'une sensibilisation au savoir rouler. Villeneuve d'Ascq, ville universitaire, nous permet d'établir des liens pédagogiques et culturels. Ainsi tous les ans, les élèves de cycle 3, encadrés par les étudiants en informatique, découvrent la programmation sur le site même de l'université.

■ Projet d'équipement numérique de chaque classe d'écoles élémentaires pour un coût total de 500 000 euros sur trois ans (en cours de finalisation).

■ La pause méridienne s'inscrit également dans une logique de continuité éducative. Chaque groupe scolaire comporte un service de restauration scolaire. 65 % des élèves le fréquentent. Un tarif fixé en fonc-

tion du quotient familial débutant à 0,72 euro a même été mis en place. Il existe un projet d'accueil individualisé permettant l'accueil de tous les enfants. Outre l'éducation au goût et les actions menées autour du repas, telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire, un référent a été nommé dans chaque restaurant scolaire afin que les enfants puissent bénéficier d'activités structurées et organisées avec l'équipe d'animation.

■ L'école inclusive est pleinement mise en œuvre, elle fait partie de l'ADN de la ville.

Quelle place la Ville accorde-t-elle aux activités périscolaires, à l'accueil dans les centres de loisirs d'un public scolaire en dehors des heures d'école ?

Les temps de loisirs, de l'éducation non formelle, sont considérés comme autant d'occasions de découvertes d'activités, de pratiques, de modalités de fonctionnements, auxquelles, souvent, ni l'école, ni la famille, ne donnent accès.

La ville a développé 17 centres permanents d'accueil et de loisirs, implantés à proximité des groupes scolaires. L'accueil



L'une des écoles élémentaires de Villeneuve d'Ascq.

péri et extrascolaire, est ouvert de 7h à 19h, toute l'année. Le tarif est fixé en fonction du quotient familial. Les mercredis désormais en temps périscolaires sont ouverts à tous.

En temps scolaire, près de 200 enfants sont accueillis entre 7h et 8h30, entre 700 et 800 enfants le soir entre 16h30 et 19h et 1100 enfants le mercredi. Le projet éducatif de territoire conçu et piloté par la Ville en concertation avec ses nombreux partenaires concerne tous les jeunes Villeneuvois scolarisés en école primaire. Trois enjeux sous-tendent cette offre : territorial, social et éducatif.

La qualité et la proximité des installations représentent un atout considérable pour les enfants, leurs parents, les enseignants, les animateurs et les associations.

Fort de ses atouts, la commune de Villeneuve d'Ascq s'est engagée dans un programme socio-éducatif de qualité, et s'est inscrite au "Plan Mercredi" proposé par le Ministère de l'Éducation nationale.

"49 ÉCOLES PUBLIQUES ET 5 500 ÉLÈVES."

Quels liens la Ville entretient-elle avec l'Éducation nationale ainsi que les établissements scolaires du secondaire ?

La mise en œuvre de cette politique ambitieuse tient aussi aux relations de qualité entretenues avec les inspecteurs des deux circonscriptions de la Ville, les directeurs et enseignants. Ainsi, les aides financières sont attribuées en étroite concertation sur la base d'objectifs partagés entre l'Éducation nationale et la Ville :

- mise à disposition d'éducateurs sportifs municipaux en temps scolaire ;
- inscription du savoir nager pour tous les enfants. Présence de deux piscines sur le territoire.

La Ville entretient des relations régulières avec les établissements secondaires (sept collèges dont cinq publics, un lycée

public, un privé et un professionnel) par la participation des élus municipaux aux conseils d'administration, ainsi que par un soutien financier à des projets portés par ces établissements, notamment au niveau des foyers socio-éducatifs ou maisons des collégiens. Des projets sportifs et culturels sont également impulsés par la Ville pour faire le lien entre les CM2 et les sixièmes.

Villeneuve d'Ascq compte-t-elle une population scolaire en difficulté particulière ?

La Ville, de par sa situation géographique, sa taille, sa physionomie de ville nouvelle, son multiculturalisme compte une population scolaire en difficulté particulière. Force est de constater que l'accompagnement de l'Éducation nationale est insuffisant, malgré l'existence de différents réseaux qui œuvrent pour résorber ces difficultés : Réseau d'éducation prioritaire REP, du réseau RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté), du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarité des Allophones Nouvellement Arrivés)... Ainsi, depuis les élections municipales de 2020, le conseil municipal s'est doté d'une nouvelle délégation attribuée à Nathalie Fauquet, celle relative au suivi des "parcours éducatif des élèves ayant des difficultés et situations particulières", et ce pour enrichir la délégation à l'éducation. Un travail est donc engagé dans ce sens pour accentuer les dispositifs d'aide aux élèves.

Pour quelle raison ?

La ville de Villeneuve d'Ascq comprend 49 écoles publiques, dont 23 élémentaires et 26 maternelles. On compte :

- dans les secteurs classés en REP, trois écoles élémentaires, quatre écoles maternelles, et un collège ;
- 45 % de logements sociaux dans la ville ;
- plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la Ville :
 - Pont de Bois 5218h/62616h ; (8,3% de la population) ;
 - Résidence 2483h/62616h ; (4% de la population) ;
 - Résidence, Poste, Terroir 2983h/62616h ; (4,8 % de la population).

60 % de la population qui répondent aux critères de revenus des quartiers politique de la Ville vivent en dehors de ces quartiers.

■ Une aire d'accueil pour gens du voyage : la population est sédentaire et comprend 50 jeunes entre 3 et 16 ans. Les élèves d'âge primaire sont tous scolarisés mais rencontrent des problèmes d'absentéisme et de décrochage scolaire des élèves au collège.

■ Sans oublier des Roms migrants vivant souvent dans des conditions très précaires, sur des terrains occupés illicitement. Le territoire de la commune comprend deux sites aménagés par la MEL, sans financement d'accompagnement social. Un SAS d'insertion d'une capacité d'accueil de 15 personnes, cinq lieux de vie illégaux. Sur les 82 enfants de 2 à 16 ans recensés, 60 enfants sont inscrits à l'école ou au collège. Des liens se sont créés avec les associations œuvrant dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des Roms.

■ Des enfants allophones.

■ Des instituts médicaux sociaux recevant un certain nombre d'enfants déficients, IME Lelandais, IME du Recueil, IEM Dabbadie, l'IMPRO du chemin vert, des SESSAD basés sur le territoire villeneuvois. Les élèves en situation de handicap sont inclus en classe ordinaire, ou dans les six dispositifs ULIS en école primaire ou encore dans les sept classes externalisées. De par, l'existence des instituts médico sociaux, de par l'histoire même de la ville et son haut niveau d'accessibilité, un nombre important d'élèves en situation de handicap provenant aussi des villes voisines, est accueilli dans les écoles. Nous n'avons pas de chiffres précis sur le nombre d'élèves porteurs de handicap dans les écoles villeneuvoises, car seuls les élèves ayant des besoins d'encadrement particuliers pendant la pause méridienne (temps municipal) sont identifiés.

Comment ce public est-il ciblé ?

Il est ciblé par les membres de l'Éducation nationale : enseignants, Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), le CASNAV, l'UPE2A (dispositif d'accueil et scolarisation des enfants allophones), les deux PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) recensant et répartissant les auxiliaires de vie scolaire dans les établissements, mais aussi par les

centres d'accueil et de loisirs municipaux, le comité de suivi de la scolarisation des Roms (en lien avec la sauvegarde et le DRE), la protection maternelle et infantile mobilisée pour les bilans des quatre ans, les quatre centres sociaux et le centre social municipal (la Maison des Genêts), le milieu associatif, un opérateur de médiation sociale Citéo en milieu scolaire (collège), des centres sociaux et un centre municipal l'UTPAS, les CMP et CMPP....

"LA DIMENSION ÉDUCATIVE A TOUJOURS ÉTÉ UN FIL CONDUCTEUR DE L'ACTION MUNICIPALE."

En quoi consiste le "parcours éducatif" de ces élèves ?

Le parcours éducatif se décline en différentes actions, en lien avec différents partenaires :

- des projets d'école ciblés sur des quartiers ou des groupes scolaires ;
- de l'accompagnement scolaire cofinancé par la CAF ;
- des structures de l'Éducation nationale existant tout au long du parcours scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers : des ULIS école et collège pour déficients intellectuels et moteurs, des U.E unités d'enseignement pour certain type de handicap, une UPE2A, dispositif d'aide à l'apprentissage du français par les élèves nouvellement arrivés en France (primo-arrivants) et allophones, deux SEGPA, section d'enseignement général et professionnel adapté pour collégiens en difficultés ;

■ orientation des élèves dans le Dispositif de Réussite Éducative (DRE). Outil partenarial mis en place en octobre 2008, au service de chaque enfant, le DRE permet une réponse individualisée et globale aux difficultés des jeunes âgés de 2 à 16 ans. Celles-ci peuvent toucher différents domaines tels que : l'apprentissage, le comportement, la santé..., la réponse peut être en direction des parents qui peuvent rencontrer des problèmes de transport, des problèmes de démarches administratives ou des pro-

blèmes de parentalité. Le DRE s'adapte à la situation particulière de chacun.

De nombreux acteurs travaillent ensemble : un coordonnateur, trois référents de parcours, 40 professionnels, trois structures publiques et treize associations, dont deux centres sociaux et trois clubs sportifs. 21 professionnels de la santé sont également partenaires. Deux collèges et onze groupes scolaires y sont éligibles, ainsi 250 enfants et adolescents bénéficient d'un accompagnement personnalisé chaque année.

Comment se répartissent-ils ?

Il est difficile d'évaluer le nombre d'élèves ayant des difficultés scolaires. Si les quartiers de la politique de la Ville offrent une meilleure visibilité, il y a des besoins éducatifs particuliers dans tous les autres secteurs de la ville. Si environ 250 jeunes de 2 et 16 ans sont suivis par le DRE, beaucoup d'autres enfants pourraient y prétendre.

Nous ne disposons pas de chiffres émanant de l'Éducation nationale.

Quelle est la nature du partenariat que la Ville entretient avec l'Éducation nationale en la matière ?

Le partenariat est efficace avec les inspecteurs des deux circonscriptions de la ville, les directeurs des écoles primaires et les enseignants. Ainsi, les aides financières sont attribuées en étroite concertation sur

la base d'objectifs partagés entre l'Éducation nationale et la Ville. Partenariat développé avec les personnels du CASNAV, du fait de la présence d'élèves primo-arrivants et allophones sur la ville.

Combien d'agents municipaux et quel budget cette politique d'aide scolaire mobilise-t-elle ?

Toute cette politique nécessite l'intervention d'agents municipaux qu'il est difficile de comptabiliser précisément, car elle utilise les services municipaux de manière transversale, souvent à temps partiel. De façon non exhaustive, on notera l'intervention :

- du service affaires scolaires pour l'orientation et l'inscription des élèves, la mise en place de projets culturels, sportifs ;
- du DRE, le poste de coordonnateur est financé par la Ville ;
- du service prévention, santé, deux éducateurs spécialisés ;
- du service enfance et jeunesse en charges des centres de loisirs ;
- du centre social municipal et de son animateur Insertion Prévention Jeunesse ;
- du CCAS de Villeneuve d'Ascq –structure largement subventionnée par la Ville pour l'accompagnement de certains jeunes et de leur famille ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Une ville qui ne laisse personne au bord du chemin ! Les Villeneuvois savent que, quelle que soit leur condition, ils pourront compter sur leur collectivité et leurs élus.

Notre politique sociale est d'être au plus proche des citoyens fragilisés



Chantal Flinois

7^{ème} adjointe au maire déléguée à l'action sociale, aux relations avec les quatre centres sociaux et la Maison des Genêts, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS emploie plus de 160 agents.

Par ailleurs, la Ville peut s'appuyer sur un tissu associatif riche qu'elle soutient.

Quatre centres sociaux en gestion associative animent les quartiers. Le montant total des subventions de fonctionnement qui leur sont attribuées s'élève à 1 098 192 euros (2020). La Ville met également à disposition des locaux.

Quels moyens la Ville met-elle à la disposition de l'action sociale ?

Notre politique sociale est d'être au plus proche des citoyens fragilisés par l'âge et/ou par la vie, où l'humain, le respect de la dignité humaine qui restent au cœur de notre action, c'est la commande donnée auprès des forces vives que composent la collectivité.

L'action sociale au niveau municipal passe principalement par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Chaque année, la Ville lui verse une subvention conséquente et met à disposition gracieusement les locaux permettant son fonctionnement et la réalisation de ses actions.

En 2020, la subvention allouée par la Ville à son CCAS a été de 3 703 903 euros.

Il faut souligner que dans le cadre du projet Grand Angle, le premier bâtiment réalisé est dédié à l'accueil du centre social du centre-ville. Il s'agit pour la municipalité d'un geste fort de notre volonté d'être impliqués au quotidien, au plus proche des citoyens.

Des partenariats durables sont également établis avec différentes associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire, l'insertion... Nous pouvons citer Louise Michel, Résidence +, les Restos du cœur, le Secours populaire, les Enfants de Cosette, Annappes Entraide...

16 800 euros de subventions de fonctionnement ont été allouées aux associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale en 2020, il faut ajouter à cela les aides supplétives (mise à disposition gra-

tuite de locaux et de matériels) et des subventions d'équipement.

Enfin, l'action sociale est un domaine transversal, la Ville agit donc également par le biais de ses autres politiques dans ce domaine. Elle met également à disposition de sa population deux maisons de quartier municipales au cœur des quartiers "Politique de la Ville" avec des missions proches de celles des centres sociaux, ce qui permet d'avoir une animation globale et sociale sur l'ensemble du territoire villeneuvois.

Comment l'action du CCAS s'articule-t-elle avec celle de la Ville ?

Les relations entre la Ville et son CCAS sont constantes. Le directeur du CCAS assiste ainsi aux comités de la direction générale des services municipaux.

Les actions Ville-CCAS sont concertées, permettant un partage de ressources humaines et matérielles.

De nombreuses mutualisations sont organisées notamment dans le cadre de la passation de marchés publics (restauration collective, achat de matériels...).

Quelles formes prennent les actions de la Ville en matière d'aide et d'insertion ?

Le service action sociale du CCAS de Villeneuve d'Ascq met en œuvre une politique volontariste contre l'isolement et l'exclusion des citoyens fragilisés.

Il décline à la fois :

- des actions de prévention visant à éviter aux personnes un accroissement de leurs difficultés (accompagnement social, prévention des expulsions, prévention de la précarité énergétique...);

- des actions d'urgence visant à répondre aux besoins prioritaires lorsque les difficultés n'ont pu être évitées (hébergement d'urgence, mise à l'abri, aide alimentaire, aides d'urgence...).

Le service fonctionne autour de quatre pôles :

- l'accueil social pour l'accès aux droits ; favoriser l'accès aux droits (RSA, CMU, domiciliation...);

- le RSA (Revenu de Solidarité Active) dans l'accompagnement des allocataires en lien avec le Département ;

- le logement, de l'accès au maintien (prévention des expulsions, dispositif de logement d'urgence et d'insertion, prévention de la précarité énergétique, hébergement d'urgence hivernal, dispositif alternatif d'hébergement collectif) ;

- les aides facultatives et légales en 2020 :

| Aides facultatives CCAS 2020 | Nbre d'aides délivrées | Montant total |
|---|------------------------|------------------|
| Bourses d'enseignement artistique | 205 | 25 064 € |
| Fluides (eau, électricité, gaz) | 57 | 10 934 € |
| Accès et maintien logement | 74 | 18 060 € |
| Aide à la rentrée scolaire | 965 | 38 335 € |
| Aide aux fêtes de fin d'année | 1 512 | 57 456 € |
| Allocation temporaire – aide d'urgence | 217 | 32 009 € |
| Insertion formation | 6 | 3 183 € |
| Aide aux personnes en situation de handicap | 3 | 4 500 € |
| Frais médicaux | 3 | 685 € |
| TOTAL | 3 042 | 190 226 € |

En 2020, pour aider les moins aisés à faire face à la crise sanitaire, la Ville par l'intermédiaire de son CCAS a mis en place des dispositifs exceptionnels, 191 960 euros de chèques alimentaires ont ainsi été distribués pendant la période de confinement pour pallier la fermeture de la restauration scolaire. Par ailleurs, 8 032,50 euros de chèques ont été versés par la Direction départementale de la cohésion sociale.

"GARDER L'HUMAIN AU CŒUR DES POLITIQUES SOCIALES."

La question de l'insertion sociale présente-t-elle une acuité particulière à Villeneuve d'Ascq ?

Le taux de pauvreté à Villeneuve d'Ascq avoisine les 20% : 32% de moins de 30 ans, 23% de 30 à 39 ans, 22% de 40 à 49 ans, 16% de 50 à 59 ans, 11% de 60 à 74 ans et 8% de plus de 75 ans.

Nous constatons une baisse du nombre de demandeurs d'emploi depuis quelques années (6 354 demandeurs en 2018, 5 834 en 2020).

Nous nous efforçons d'accompagner un maximum de personnes :

- plus de 300 personnes domiciliées au CCAS en 2020 ;

- près de 200 000 euros d'aides facultatives distribuées ;

- dix logements dans le cadre du dispositif de Logement d'Urgence et d'Insertion (plus de 30 personnes hébergées durant l'année) ;

- plus de 100 personnes accompagnées dans le cadre de la prévention des expulsions ;

- hébergement d'urgence durant cinq mois (du 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} juin 2020 au sein de l'hébergement hivernal en lien avec la DDCS et l'AFR) ;

- plus de 450 familles bénéficiaires de l'aide alimentaire en partenariat avec la maison des Genêts et la banque alimentaire du nord ;

- plus de 150 personnes inscrites sur le registre du "plan canicule" et du "plan grand froid" en direction des aînés les plus fragiles.

La Ville a-t-elle recours à des chantiers d'insertion ? Ses marchés publics comportent-ils une clause d'insertion ?

Oui, c'est une pratique mise en place avec l'appui juridique du service Marchés publics. Nous pouvons citer des marchés avec Résidence +, la Fédération des chantiers d'insertion, le Tremplin... qui interviennent sur la propreté de l'espace public Villeneuvois. Des clauses d'insertion existent également en matière de restauration collective.

Plus généralement, la Ville développe-t-elle une philosophie particulière en matière d'insertion sociale ?

La Ville et son CCAS ont une politique volontariste d'accompagnement des personnes en situation difficile. Le but est de favoriser le mieux vivre ensemble, de ne laisser personne sur le côté et cette notion d'accompagnement, de soutien est primordiale. Elle permet d'aider à faire face, se relever, reprendre confiance...

Le CCAS de Villeneuve d'Ascq anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les associations, les institutions publiques et/ou privées. Il constitue bien souvent le premier interlocuteur pour les publics les plus démunis et les plus fragiles de notre territoire. La philosophie est la suivante :

- "Garder l'humain au cœur des politiques sociales" ;

- "Aider les citoyens à ne pas chuter et les aider à remonter lorsqu'ils sont tombés" ;

- "Développer une politique humaniste, citoyenne et de proximité en direction des aînés de Villeneuve d'Ascq" ;

- "Être attentif aux évolutions des missions du CCAS et adapter l'action sociale aux réalités du territoire" ■

Propos recueillis par Olivier Sourd

Dans une ville de 50 ans seulement d'existence, le sport a formidablement bien rempli son rôle de ferment identitaire. Mieux : il s'est aujourd'hui hissé en haut du podium !

“Aucune ville au monde n'a connu autant d'événements sportifs !”



Farid Oukaid

6^{ème} adjoint au maire délégué aux sports, au CLSH, aux centres de vacances, aux séjours de rupture

(handball) le VAFF (Villeneuve d'Ascq Foot Féminin), VARS (rythmique et sportif). L'ACVA Athlétisme, enfin, compte cinq à sept athlètes de haut niveau répertoriés sur la liste ministérielle.

“75 000 PLACES : UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL SUPÉRIEURE AU NOMBRE D'HABITANTS !”

Comment s'illustrent-ils en championnat ?

Villeneuve d'Ascq brille essentiellement par ses féminines ! L'ESBVA que je viens de citer s'est illustré en championnat de France et d'Europe. Et le LMRCV a fourni plusieurs joueuses ayant défendu les couleurs de l'équipe de France au Tournoi des Six Nations. Et il a été champion de France en 2017 et plusieurs fois champion de France en rugby à sept.

Le VAFF représente le plus grand club de foot féminin des Hauts-de-France avec 250 licenciées.

Egalement le Handisport : athlétisme, sport de combat.

Enfin, parmi les grands champions villeneuvois, citons Alassane Pléa au football. Formé à l'US Ascq, il évolue aujourd'hui à Mönchengladbach.

Quels équipements sportifs compte la Ville ?

Citons les équipements nautiques : piscine du Triolo, centre nautique Babylone.

Egalement le Palacium et plusieurs centres sportifs. La salle Marcel Cerdan a accueilli des matchs de hand en DI.

Aussi et surtout, c'est à Villeneuve d'Ascq qu'ont élu domicile la Stadium Lille Métropole (20 000 places) et le Grand Stade Pierre Mauroy (50 000 places). Ils ne sont pas gérés par la Ville mais la Métropole Européenne de Lille, la MEL. Ils n'en représentent pas moins un porte étendard. Aussi et surtout, Villeneuve d'Ascq est la seule ville de France à pouvoir ainsi revendiquer une capacité d'accueil indoor de 30 000 places. Quant à sa capacité d'accueil totale, avec 75 000 places, elle est supérieure à son nombre d'habitants !

De quels événements ces enceintes sportives se sont-elles faites les hôtes ?

Villeneuve d'Ascq a accueilli... deux fois la finale de la Coupe Davis ! Egalement l'Euro 2016 de football, l'Euro de basket, le

championnat du monde de handball, les rencontres internationales de l'équipe de rugby. Et, cerise sur le gâteau, les matchs de handball des JO 2024. Et une arrivée du tour de France en 2014.

N'oublions pas enfin, à l'année, les matchs du LOSC, actuellement champion de France.

Aucune ville au monde n'a compté autant d'événements sportifs !

Qu'en est-il de la politique sportive municipale ?

C'est un élément constitutif de Villeneuve d'Ascq dès sa création : la Ville fait la promotion de l'activité physique. Son ambition est de permettre à tous de pratiquer un sport. Il se veut un projet inclusif d'un point de vue paritaire et social. Il fait ainsi la promotion du handisport, également du sport féminin.

Enfin, à l'attention de l'enfance et de la jeunesse des quartiers, la Bourse aux Jeunes représente un élément de cette volonté politique. Elle permet une prise en

charge des cotisations en club selon les revenus des familles. Elle s'élève jusqu'à 75 % du montant de la cotisation.

“23 000 LICENCIÉS DANS 80 DISCIPLINES ET 160 ASSOCIATIONS SPORTIVES.”

Combien Villeneuve d'Ascq compte-t-elle de licenciés ?

23 000 licenciés (dont 60 % environ de Villeneuvois) fréquentent les clubs de la ville. Ils y pratiquent 80 disciplines dans 160 associations.

Quel budget la Ville consacre-t-elle au sport ?

Les dix millions attribués au sport (investissement et fonctionnement confondus) représentent 10 % du budget municipal !

Une ville est déjà considérée comme “sportive” lorsqu'elle y consacre 5 à 7 % de son effort financier...

Comment cette politique municipale s'articule-t-elle, pour conclure, avec l'Office Municipal des Sports ?

L'OMS représente une association indépendante. Elle organise des activités complémentaires à celles proposées par la Ville. Elle touche une subvention annuelle de 150 000 euros.

En partenariat avec l'OMS, la Ville organise la Fête du Sport ainsi que la récompense des meilleurs sportifs ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Les féminines de l'ESBVA.

Faire en sorte qu'une Personne handicapée ou à mobilité réduite ait une stricte égalité d'action avec l'ensemble des citoyens : c'est la bien belle ambition de Villeneuve d'Ascq.

Effacer au quotidien le handicap



Lahanissah Madi

9^{ème} adjointe au maire déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des handicapés

impliquée auprès des associations œuvrant dans le domaine du handicap mais aussi au sein des instances décisionnelles de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) au sein de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et aussi de la commission territoriale des usagers du système de santé de la Métropole et des Flandres au sein de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Quelle politique la Ville mène-t-elle en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) ?

À Villeneuve d'Ascq, la politique proposée en matière d'accessibilité s'inscrit dans une démarche volontariste et innovante privilégiant la place de l'utilisateur et donc la participation des personnes en situation de handicap. Une dynamique qui permet de garantir un accès de qualité du service public pour tous.

Cette démarche villeneuvoise consiste à faire avec les personnes en situation de handicap et non pas sans elles mais pour elles, comme cela peut être encore possible sur le territoire national. Nous sommes convaincus que ce sont des citoyens à part entière et non entièrement à part.

Pour mener cette politique transversale du handicap, l'équipe municipale est très

Chaque mois, une permanence est proposée aux citoyens concernés par une situation de handicap ou leurs familles.

Nous souhaitons impulser une accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en situation de handicap dans l'ensemble des composantes de la cité. Un positionnement qui nécessite :

- une mobilisation quotidienne de l'ensemble des élus et services municipaux, afin de pouvoir anticiper, former et faire évoluer nos pratiques ;
- un partenariat avec des associations et plus de 25 structures médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap de tous âges ;
- l'ensemble des acteurs locaux, centres sociaux, conseils de quartier, commerces...

S'en tient-elle à la stricte obligation légale en matière d'accessibilité ?

Villeneuve d'Ascq va bien au-delà du cadre légal de l'accessibilité. De nombreuses actions ont vu le jour bien avant que la loi ne l'impose. Nous sommes dans une logique d'anticipation qui s'appuie sur le bon sens.

À titre d'exemple, nous pouvons citer les commissions extra-municipales réunissant les acteurs du territoire en matière d'accessibilité, le plan pluriannuel d'investissement de mise en accessibilité, les diagnostics en marchant, l'état d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la ville marchant avec la participation des associations et des habitants...

Depuis plusieurs années, il est proposé de travailler le sujet de l'accessibilité sur la base de la notion de Haute Qualité d'Usage, HQU. Une approche particulière qui prend bien en compte l'usage universel dès la conception d'un bâtiment quel qu'il soit, présentation partagée de ce concept par la Ville dans le cadre d'une table ronde à l'UNESCO en 2017 sur le sujet "Je tu il a une idée : innovons en toute simplicité".

Localement, elle se traduit de la manière suivante :

- des initiatives dans le domaine de la scolarité par une mise à disposition de locaux municipaux entre cinq écoles municipales et trois établissements spécialisés pour l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- un accueil de loisirs, en partenariat avec

deux IME, rassemblant 25 enfants, (action lauréate au niveau régional dans le cadre des victoires de l'accessibilité de l'UNAPEI) ;

- une charte avec les commerçants handi-accueillants ;

- en 2004, sous l'impulsion de la Ville, la signature d'une convention de partenariat pour une action coordonnée relative aux logements des personnes en situation de handicap est signée avec plus de 10 bailleurs, des promoteurs et des associations œuvrant dans le domaine du handicap ;

- un livret pour favoriser la communication avec les personnes déficientes auditives, le livret "Dix doigts, Dis-moi, Dis quoi" édité par la Ville de Villeneuve d'Ascq ;

- l'accueil des championnats du monde handisport en 2002 ;

- la mise à disposition gratuite auprès des écoles, entreprises, commerces et collectivités de la Région d'un parcours de sensibilisation aux handicaps conçu par la Ville en 2003 sur les conseils des associations œuvrant dans le handicap ;

- la réalisation de films accessibles à tous en Langue des Signes Française (LSF) pour le Mémorial du massacre d'Ascq, du Parc Asnapio et du musée du Terroir.

Cette approche optimise l'accessibilité de tout à tous et de tous à tout et de faire évoluer les mentalités dans l'ensemble des sphères de la société.

"260 ERP MIS AUX NORMES EN NEUF ANS."

Comme toutes les villes de plus de 5 000 habitants, nous avons évidemment une Commission Communale d'Accessibilité (CCA). Nous ne la concevons pas comme une simple "chambre d'enregistrement" mais comme un réel laboratoire de travail et d'expérimentation à l'initiative des personnes en situation de handicap, de la Ville et des partenaires, de manière à favoriser la participation de chacun dans toutes les dimensions de la vie sociale.

Nous développons par ailleurs l'accessibilité numérique. Ainsi, en 2017, la Ville a obtenu le label Ville Internet 5@, soit le maximum en la matière, avec mention "handi-accessibilité". L'association nationale des Villes Internet qui décerne le label, nous a récompensé pour la mise en œuvre d'une politique significative en matière de démocratisation du numérique et de ses usages citoyens.

Combien d'établissements recevant du public (ERP) sont-ils à l'heure actuelle équipés en matière d'accessibilité ?

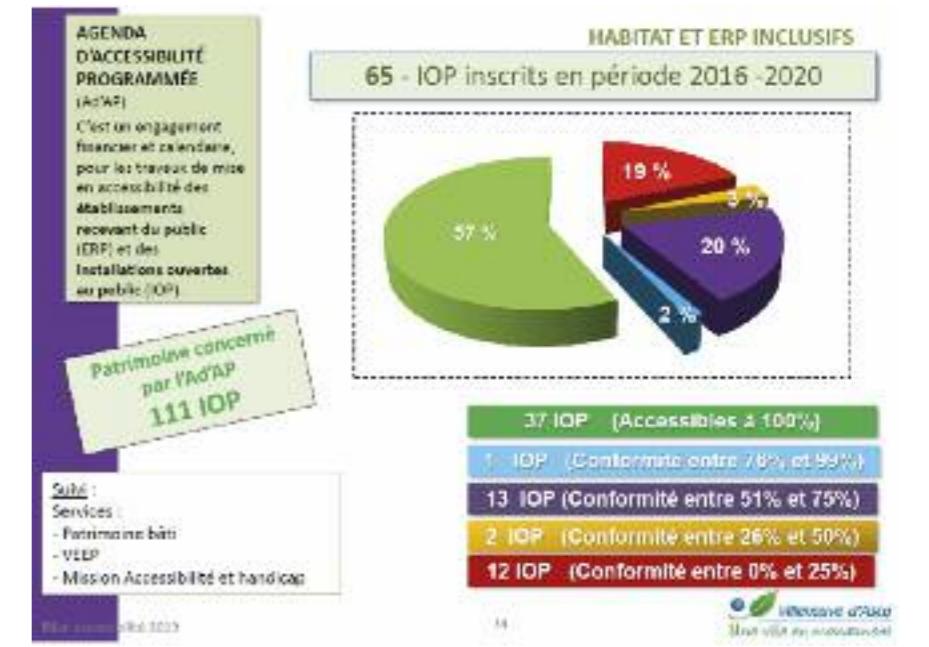
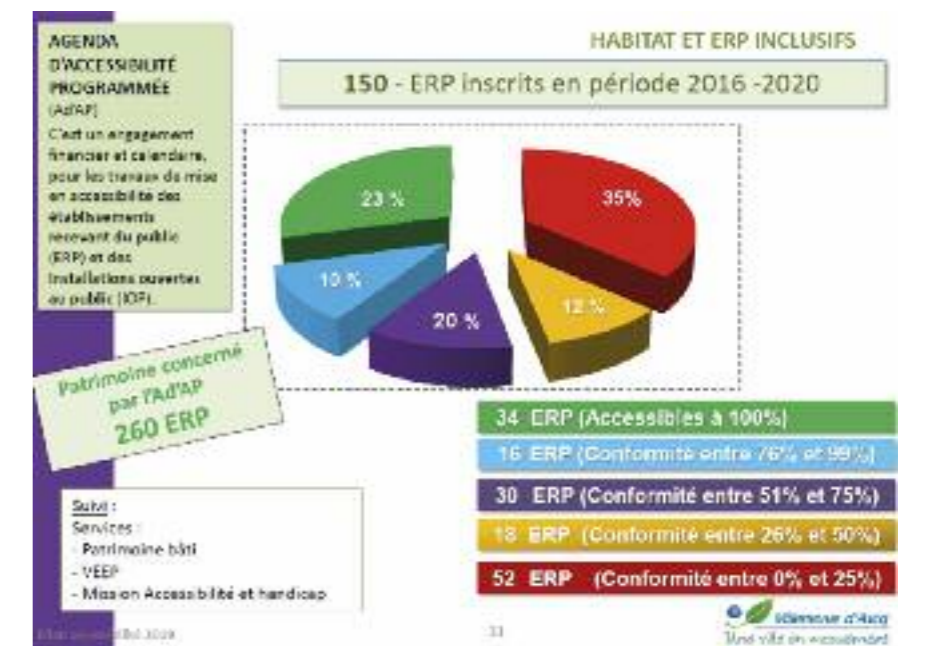
Villeneuve d'Ascq, en raison de son patrimoine et du nombre d'établissements,

est engagée comme de nombreuses collectivités dans un Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée).

Celui-ci se décline sur une durée de neuf ans et concerne 260 ERP (établissements recevant du public) et 111 IOP (installations ouvertes au public).

À ce jour, tous nos accueils sont accessibles et sont dotés d'un registre d'accessibilité.

Il est important de préciser qu'une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap est proposée à l'ensemble des agents et des élus en contact avec du public.



Quels types d'équipements d'accessibilité la Ville a-t-elle mis en place ?

Nous avons mis en place un panel large d'équipements, complémentaires, destinés à améliorer notre accessibilité :

- borne audio pour localiser l'entrée de bâtiments difficilement repérables pour une personne déficiente visuelle (hôtel de ville, médiathèque municipale, piscines, musées) ;

- dans la région des Hauts-de-France, le Méliès (subventionné par la Ville) fut le premier cinéma d'arts et d'essais équipé d'une boucle magnétique et d'un dispositif d'audiodescription ;

- bilan accessibilité annuel présenté et facile à lire pour tous ;

- dispositif d'aide à l'accès aux bains pour les piscines installées de manière pérenne ;

- dispositif de visio-interprétation traduction LSF à l'accueil de l'Hôtel de Ville ;

- boucle magnétique pour l'ensemble des accueils ;

- boucle magnétique pour la salle de spectacle de la Ferme d'en Haut ;

- jardin potager avec des bacs accessibles ;

- réalisation d'une vitrophonie par des jeunes d'un établissement spécialisé villeneuvois pour un élévateur PMR au cinéma le Méliès ;

- dispositif de vote avec une signalétique adaptée pour tous ;

- signalétique adaptée pour les travaux de voirie, validée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ;

- signalétique adaptée pour l'usage des élévateurs PMR ;

- ascenseurs dans le cadre de grosse réhabilitation, école de musique ;

- mise à disposition de jeux adaptés au sein des clubs des aînés ;

- mise à disposition d'aide auditive pour les clubs des aînés afin de lutter contre l'isolement et maintenir le lien social ;

- partage d'expertises et de bonnes pratiques au niveau national dans des contributions réalisées en partenariat avec le CEREMA.

Lien :
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/accessibilite-etablissements-scolaires-quels-retours>

Quel budget total ces investissements représentent-ils chaque année depuis le début de la mise en place de la politique d'accessibilité ?

D'un point de vue purement financier, ces "investissements" passent par des dépenses d'investissement et de fonctionnement dont voici les principales enveloppes municipales :

- le budget annuel de l'Ad'AP représente 1,280 millions d'euros ;

- les subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap représentent 13 000 euros par an ;

- l'accompagnement par des animateurs dédiés des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs pour un coût annuel de 84 075 euros et pendant la pause méridienne du temps scolaire pour un coût annuel de 127 264 euros.

En complément, le CCAS de Villeneuve d'Ascq met en place, grâce à la subvention allouée par la Ville, un dispositif d'aide financière pour l'acquisition de matériel favorisant l'autonomie, une partie sans conditions de ressources et une autre sous condition de ressources. Le CCAS dispose également d'un véhicule adapté avec un chauffeur pour le service accompagnement.

À cela s'ajoutent des moyens humains spécifiquement dédiés à la politique municipale au sein des effectifs permanents de la collectivité :

- un poste de chargé de mission handicap, un poste de coordinateur enfance handicap, un poste de chargé emploi handicap ;

- des personnels engagés dans la mise en œuvre de l'Adap : études, suivis, attestations de contrôle, dossiers de dérogations ;

- des agents du service Logement pour

accompagner les demandes liées aux handicaps.

Voici un aperçu des moyens mobilisés, sans quête de l'exhaustivité rendue difficile par notre approche essentiellement transversale de l'accessibilité.

Comment l'action de la Ville en matière d'accessibilité s'articule-t-elle avec celle de la Métropole Européenne de Lille (MEL) ?

Les compétences mobilité, transport, voirie et logement sont du ressort de la MEL. La Ville reste cependant force de proposition pour renforcer et développer une accessibilité universelle et inclusive à l'échelle de la MEL avec la participation aux réunions de travail du réseau des référents communaux de l'accessibilité au sein de la MEL.

"LE LABEL VILLE INTERNET 5@ AVEC MENTION "HANDI-ACCESSIBILITÉ"."

Les sujets nécessitent une coordination et la participation de tous les acteurs en amont avec une instance de suivi et d'évaluation avec l'appui des associations et établissements spécialisés implantés sur la Ville de Villeneuve d'Ascq, ce qui se traduit aussi par un partage et un échange de bonnes pratiques

Exemples :

- suite à un premier travail de recensement des logements avec les associations et les bailleurs, la MEL va conforter ce travail et l'élargir sur l'ensemble de son territoire. D'ailleurs, ce travail a fait l'objet d'une présentation dans le cadre des ateliers "recensement des logements accessibles à tous" ;

- la Ville de Villeneuve d'Ascq a proposé à la MEL un scénario pour réaliser un serious game afin de sensibiliser la jeunesse aux situations de handicaps, ce partenariat a permis à la MEL de réaliser ce jeu :

<https://www.lillemetropole.fr/media-theque/media/1953> ;

- en prévision de la modification des lignes de bus, la Ville de Villeneuve d'Ascq alertée par des usagers en situation de handicaps a sollicité la MEL pour prendre en compte la complexité de ce changement pour ces personnes en situation de handicap ;

- suite à une demande d'autorisation de travaux (AT) de la MEL pour l'installation du contrôle d'accès des voyageurs dans les stations de métro, Villeneuve d'Ascq est la seule ville de la Métropole à avoir demandé une concertation pour la mise en place des portiques PMR. Certains points ne favorisaient, en effet, pas l'autonomie des personnes en situation de handicap ;

- suite à notre interpellation, la MEL a modifié son cahier des charges pour l'acquisition de bus pouvant accueillir deux et non une seule personne en situation de handicap ■

© Service communication, Mairie de Villeneuve d'Ascq



Le groupe scolaire La Fontaine, soumis à l'obligation d'accessibilité comme l'ensemble des Etablissements Recevants du Public (ERP) de la ville.

Propos recueillis par Olivier Sourd

amc
AVANTPROPOS
ARCHITECTES

CENTRE SOCIAL PONT DE BOIS / VILLENEUVE D'ASCQ

COMPLEXE SPORTIF LE PALACIUM / VILLENEUVE D'ASCQ

BOYELDIEU DEHAENE
ARCHITECTES URBANISTES

29, rue Brûle Maison
59 000 Lille
agence@boyeldieu-dehaene.fr
Tel. 03 20 30 00 87 Fax. 03 20 42 09 04

SENSORIUM
1ERE PLACE
L'AGRI
CULTURE URBAINNE

EN REGION HAUTS DE FRANCE

L'état civil et la petite enfance : deux services du quotidien et de proximité auxquels sont attachés les Villeneuvois. La Ville développe pour eux des services de proximité : mairie annexes, réseau de crèches et jardins d'enfants.

170 mariages et 323 places en petite enfance : une ville qui vit !



Florence Colin

11^{ème} adjointe au maire déléguée à l'Etat civil et à la célébration des mariages, à la petite enfance, aux crèches et aux jardins d'enfant

concerner d'autres démarches. Cette possibilité n'est pas anodine puisque cela concerne de très nombreux citoyens. En 2020, le service a dû établir les dossiers de 3 747 passeports et 6 157 cartes nationales d'identité.

Combien de mariages sont célébrés annuellement à Villeneuve d'Ascq ?

Une centaine de mariages ont été célébrés en 2020 mais ce chiffre a été en baisse du fait de la crise sanitaire. En 2018 et 2019, ce sont respectivement 168 mariages et 157 mariages qui ont été célébrés. Aux mariages s'ajoutent les cérémonies de Pacs : 126 en 2020, 145 en 2019 et 155 en 2018.

La mairie dispose-t-elle pour cela d'une salle des mariages ?

La mairie dispose d'une salle de mariage à l'Hôtel de ville, décorée d'une fresque de l'artiste Michel Degand.

Cette salle est modulable. Elle accueille d'autres événements dont les séances du conseil municipal.

Outre l'Hôtel de ville, la Ville dispose de cinq mairies de quartier dont trois (Bourg, Ascq, Breucq) dans lesquelles une salle est

adaptée pour célébrer des mariages. Ce lien de proximité, cette présence dans les quartiers, permettant aux citoyens de se marier dans leur quartier ou dans celui leur enfance (quand les parents y habitent encore), fait partie de l'ADN de notre ville.

Pour conclure sur la partie "état civil", outre les cartes d'identité, les passeports, les mariages et les Pacs, le service enregistre également les décès et les naissances.

1 985 naissances ont été enregistrées en 2019, 1 785 en 2020. À noter qu'une permanence de l'état civil est tenue à l'hôpital privé de Villeneuve d'Ascq qui comporte un service maternité.

De quels équipements en matière de petite enfance la Ville dispose-t-elle ?

Le service Petite enfance gère :

- cinq crèches collectives d'une capacité de 30 à 66 berceaux ;
- une crèche familiale d'une capacité de 42 places ;
- deux jardins d'enfants d'une capacité de 16 et 24 berceaux.

La Ville offre un total de 323 places pour l'accueil en petite enfance, réparties. En 2020, 883 enfants ont fréquenté une structure municipale de la petite enfance. À noter que nous souhaitons un accueil le plus inclusif possible, 25 enfants en situation de handicap sont ainsi inscrits dans nos crèches ou jardins d'enfants.

Combien d'agents l'état civil de la Ville emploie-t-il ?

L'état civil est intégré dans un service au périmètre plus large qui comprend les élections, l'état civil, les cimetières, les mairies de quartier et la régie Pouce et puce. Ce service se compose d'une trentaine de personnes dont la plupart ont délégation pour être "officier d'état civil".

Dans quelle mesure l'accueil des administrés est-il dématérialisé ? Quelle est la place accordée à l'e-administration en matière d'état civil ?

La prise des rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports peut se faire directement en ligne via le site qui intègre un outil de gestion de la relation au citoyen, outil appelé à se développer et à



En 2020, 883 enfants ont fréquenté une structure municipale de la petite enfance.

À cette offre municipale, s'ajoutent une offre associative (168 places) aidée financièrement par la Ville et une offre privée (224 places).

Enfin, la Ville gère un relai d'assistantes maternelles pour les 242 assistantes maternelles indépendantes représentant un accueil de 683 places.

Quel budget annuel consacre-t-elle à la petite enfance ?

Le budget annuel consacré à la petite enfance approche de 5,8 millions d'euros. La Ville soutient les associations œuvrant dans ce domaine par l'octroi de subventions à hauteur de presque 300 000 euros. Ce sont donc au total plus de six millions

d'euros qui sont consacrés par la Ville à cette politique.

Combien d'agents emploie-t-elle ? Par quels types de métiers ?

Le service Petite enfance est composé de 147 agents répartis sur les métiers suivants :

- infirmière/puéricultrice ;
- psychologue ;
- éducateur de jeunes enfants ;
- auxiliaire de puériculture ;
- auxiliaire petite enfance ;
- assistantes maternelles ;
- cuisinier ;
- agents de service agents administratifs ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



À Villeneuve d'Ascq,

Plus de 100 logements sociaux seront réhabilités dans le cadre du projet Triolo.

Imaginé par les agences TANDEM+ et BENVENUTI, les travaux de réhabilitation thermique des façades auront pour enjeu de redonner un cachet contemporain au bâtiment tout en respectant l'image de l'existant.

Le projet vise le label BBC Rénovation permettant de garantir une basse consommation énergétique à la résidence. Inscrite dans une logique de construction durable, elle entre dans la démarche environnementale ambitieuse du groupe Eiffage.



EIFFAGE CONSTRUCTION
2A, rue de l'espoir - Lezennes
Tél : +33 3 20 418 418

Eiffage Construction Nord Pas de Calais RCS 407904374. Illustration et document non contractuel. Crédit illustration : Tandem+

Dans une ville née d'un dialogue avec les citoyens, la vie associative est ancrée dans la culture locale. Maison des Droits de l'Homme, subventions, Foire aux Associations, plateforme numérique : lieux et événements ponctuent la vie associative, véritable trait d'union entre la collectivité et les citoyens.

“Les liens qu’entretient la Ville avec le mouvement associatif sont nombreux”



Nelly Boyaval

15^{ème} adjointe au maire déléguée aux associations villeneuvoises et aux relations avec les jardins familiaux

Quels liens la Ville entretient-elle avec elles ?

Les liens qu'entretient la Ville avec le mouvement associatif sont nombreux. En plus de financer 80 % des associations actives, elle a sur son territoire trois points PIVA (Permanences d'Aide et d'Information à la Vie Associative), la Maison des Droits de l'Homme, l'OMS (Office Municipal des Sports) et l'OMJC (Observatoire des mutations de la jeunesse et de la citoyenneté - association d'aide aux jeunes et associations de jeunes type juniors associations).

En termes de partenariat, la Ville a décidé de conventionner avec les associations qui ont soit une subvention versée par la Ville supérieure à 15 000 euros, soit une subvention et/ou des aides supplétives supérieures de la Ville à 23 000 euros.

Le budget annuel des subventions (hors aides supplétives) est de 7 145 000 euros.

Les aides supplétives font l'objet d'une valorisation financière à hauteur de 4 917 923 euros.

Au total, c'est donc un budget total de 12 062 923 euros que la Ville accorde à ses associations.

Pour accompagner ses associations dans leurs démarches et leurs projets (recherche de locaux, au traitement des demandes de subventions, de l'aide juridique, à la création...), la Ville dispose d'un service municipal dédié composé de 10 agents.

Ce service propose notamment des formations aux associations, par exemple pour les aider dans leur comptabilité.

Il gère également une agence du bénévolat dont l'objectif est de mettre en relation les besoins des associations avec les envies d'engagement des citoyens.

Les associations peuvent, chacune dans leur domaine, également compter sur le soutien et l'appui des services municipaux thématiques pour mener à bien leurs projets (sport, culture, développement durable...).

Plus généralement : quel intérêt la Ville voue-t-elle à la vie associative villeneuvoise ?

L'histoire de la ville de Villeneuve d'Ascq ainsi que celles des communes de Flers, Annappes et Ascq qui, en fusionnant, l'ont créé en 1970, sont fortement liées à l'exis-

tence ancienne et au développement de la vie associative.

En effet, elle a aussi été une des premières villes nouvelles qui a donné l'occasion aux urbanistes qui travaillaient sur le développement de la ville nouvelle de mener des réunions de concertation avec les habitants.

Cette tradition de négociations et d'échanges a toujours permis les naissances et les développements de nombreuses associations. Celles-ci ont collaboré avec la Ville au développement de politiques comme le sport et la culture qui reposent fortement sur les actions du mouvement associatif.

En quoi consistent les activités de la Maison des Droits de l'Homme et des Associations ?

La Maison des Droits de l'Homme Nelson Mandela et des associations a comme principale mission l'animation par des actions municipales du réseau associatif attaché aux valeurs de la charte villeneuvoise des droits de l'homme.

Elle accompagne les actions associatives et organise des événements thématiques autour des Droits de l'Homme, des Droits des Femmes et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Il s'agit également d'un espace ressource pour toutes les associations, la MDH :

- dispose d'un espace Ressources qui offre un accueil ouvert à toutes les associations pour les aider sur un problème ponctuel (juridique, statutaire, financier...);
- sert de lieu aux formations proposées gratuitement par la Ville aux bénévoles;
- héberge l'agence du bénévolat.

La MDH co-construit par ailleurs un programme basé sur les cinq manifestations habituelles à travers un comité de pilotage qui réunit une trentaine d'associations. Celle-ci est réunies sous la présidence des élus délégués aux Droits de l'Homme et à la coopération Nord Sud. Cette co-construction participe au partenariat proposé par la Ville et s'impliquent dans la définition du contenu et dans l'organisation des manifestations suivantes :

- hommage à Salvador Allende;
- festival des solidarités;
- journées des droits de l'homme et l'opération "Ville pour la vie et contre la peine de mort";
- journée internationale des droits des femmes.

“7,15 MILLIONS D'EUROS ANNUELS ET 10 AGENTS MUNICIPAUX CONSACRÉS À LA VIE ASSOCIATIVE .”

En quoi consiste la Foire aux associations ?

La Foire aux associations est une foire organisée chaque année par la Ville pour la mise en valeur de ses associations.

Les associations volontaires viennent pendant une demi-journée (traditionnellement le deuxième dimanche de septembre) présenter leurs actions et échanger avec les citoyens villeneuvois. Ces derniers peuvent ainsi y rencontrer et adhérer à l'une des quelque cent trente-cinq associations participantes.

Les associations tiennent un stand pour informer sur leurs activités et/ou proposer une initiation à une pratique. Des démonstrations sont également prévues.

Pour participer à la Foire aux associations et bénéficier d'un stand, l'association s'inscrit gratuitement auprès de la Ville.

Les associations proposent également des démonstrations et la Ville offre des animations faisant de cet événement un

moment familial et convivial fort de la vie villeneuvoise qui réunit des milliers de citoyens.

En quoi consiste la plateforme ASSOVA ?

La plateforme ASSOVA est un outil informatique qui permet le dépôt dématérialisé des demandes de subventions. Il a été mis en place en 2017/2018.

Pour sa troisième année de fonctionnement, 327 demandes de subventions pour l'exercice 2020 ont été déposées sur la plateforme. Les associations peuvent inscrire une demande de subventions de fonctionnement et/ou de subventions exceptionnelles et/ou de subventions d'investissement.

Cet outil simplifie les démarches et permet un meilleur suivi des aides directes et supplétives accordées par la Ville.

Enfin, la Ville et ses partenaires organisent-ils des événements de promotion de la vie associative ?

La Foire aux associations est l'évènement majeur de la promotion de la vie associative.

D'autres événements viennent mettre en avant les associations par thème et bénéficient de l'appui financier et/ou logistique de la Ville. Ainsi, l'OMS organise chaque année les récompenses du sport en lien avec le service municipal Sport-Jeunesse.

Par ailleurs, la Ville a mis en place depuis de nombreuses années un Conseil de la vie associative (CVA) dont l'objectif est l'organisation de réunions régulières sur des thèmes d'intérêt général suscitant des propositions de collaborations.

Le CVA compte une trentaine d'associations adhérentes et sous l'égide de la présidence de l'élu à la Vie associative. Cette instance devrait être pérennisée par une délibération qui l'inscrira comme structure d'information d'échange et de débats entre la Ville et le mouvement associatif ■

Propos recueillis par Olivier Sourd

Nouvelle ville, Villeneuve n'en a pas moins acquis en seulement cinq décennies toute sa dimension culturelle.

“Villeneuve d'Ascq tient toute sa place au sein de l'offre culturelle de la MEL”



Dominique Furne

Conseillère municipale déléguée à la Culture et aux fêtes populaires, vice-Présidente du LAM

la Ferme d'en Haut (fabrique culturelle), Asnapio (parc archéologique), le Musée du Terroir, le Mémorial Ascq 44 et le Musée du Château de Flers ;

■ **l'organisation de festivités et manifestations culturelles** : la fête nationale, la fête de la musique, le grand bal viennois en janvier, les journées du Patrimoine, la nuit des musées, Lille 3000, etc. ;

■ **une aide et un soutien à la pratique amateur** : mise à disposition des habitants de studios de répétitions, d'enregistrement, de plateaux de danse, de salles de spectacle (la ferme Dupire) en location à tarif modique, participation à l'opération Tour de chauffe (repérage et soutien important via des résidences et des concerts à des groupes de musiques actuelles émergents) ;

■ **un accès facilité des Villeneuvois aux structures culturelles de proximité** : mise en place des dimanches festifs et gratuits dans nos structures culturelles. Mise en place également d'une tarification villeneuvoise préférentielle. Gratuité de la Médiathèque municipale Till-l'Espiegle pour les Villeneuvois, les étudiants et les demandeurs d'emploi ;

■ **l'organisation de projets en direction des publics éloignés de l'offre culturelle** : les projets contrat-ville, les chèques crédits loisirs, les bourses d'enseignement artis-

tiques, les classes à thèmes en partenariat avec les affaires scolaires ;

■ **la lecture publique** : la gestion d'une Médiathèque municipale et le soutien à sept bibliothèques associatives. Une offre axée sur le développement de services innovants (prêts d'instruments de musique), l'accompagnement au numérique, collections accessibles aux personnes en situation de handicap, espace Facile à lire par le ministère de la Culture.

Comment s'articule-t-elle avec l'action culturelle de la Métropole Européenne de Lille ?

L'articulation passe par une concertation entre la Métropole et la Ville autour des dispositifs, structures, événements et actions culturelles pour des financements et des organisations réfléchis ensemble.

Par exemple, la Ferme d'en haut s'inscrit dans le dispositif métropolitain des Fabriques culturelles, la Ville et la MEL sont partenaires dans le financement du LAM...

Quels sont les grands équipements culturels du territoire villeneuvois ?

Nous pouvons citer les équipements métropolitains que sont le LAM et le Musée de Plein air, les équipements municipaux tels que le Parc archéologique Asnapio, la scène nationale de la Rose des vents (gestion associative largement soutenue par la Ville et dont les locaux sont municipaux), le

Musée des Moulins (gestion associative soutenue par la Ville) ou encore le forum départemental des sciences François-Mitterrand.

La Ville compte par ailleurs sept œuvres monumentales de street art réalisées dans le cadre de la BIAM.

Le futur observatoire niché dans le parc du Héron, une des rares zones de la Métropole échappant à la pollution lumineuse, complètera l'offre municipale.

Quels sont les grands événements culturels de Villeneuve d'Ascq ?

Villeneuve d'Ascq connaît toute l'année des rendez-vous culturels accessibles au plus grand nombre (animations, expositions, ateliers pédagogiques...). Parmi les événements rassemblant le plus de monde, nous pouvons citer les journées d'ouverture et de clôture du Parc archéologique Asnapio constitue un événement apprécié des petits comme des grands.

Nous avons également les traditionnelles festivités du 14 Juillet avec un feu d'artifice son et lumière qui attire chaque année plus de 20 000 personnes.

Par ailleurs, la Ville s'inscrit dans tous les grands rendez-vous nationaux. Pour 2021, nous avons ainsi organisé dans le cadre des Journées du Patrimoine un vidéo-mapping monumental.

Il ne faut bien sûr pas oublier les grands concerts accueillis au Grand Stade.

Le salon Fossilium organisé à l'espace Concorde est l'une des bourses minéralogiques les plus importantes de France.



Le LAM, musée d'Art Moderne, d'Art Contemporain et d'Art Brut, emblème de la vie culturelle à Villeneuve d'Ascq.

Enfin, tous les 2 ans, la Ville soutient le festival Entre-Lacs, porté par l'association Atelier 2. À cette occasion, des artistes viennent installer leurs œuvres le long de la chaîne des lacs.

Définiriez-vous Villeneuve d'Ascq comme une grande ville culturelle ?

Avec une population de 60 000 habitants, Villeneuve d'Ascq tient toute sa place au sein de l'offre culturelle de la MEL. Dans ses spécificités on peut noter ce qu'il est convenu d'appeler le 1 % artistique, Villeneuve d'Ascq, faisant partie des villes nouvelles des années 70, ce ne sont pas moins de 94 œuvres qui parsèment le territoire.

Comment situeriez-vous la dimension culturelle de Villeneuve d'Ascq par rapport à ses voisins en région lilloise ?

Villeneuve d'Ascq a une spécificité peut-être plus familiale que les denses centres urbains de la métropole. De par sa topologie et son histoire, l'accent est également mis sur la nature, les déplacements doux, le handicap. La ville reste attachée à

s'adresser à un maximum de sensibilités et a choisi de ne pas se spécialiser à outrance dans un champ culturel particulier qui pourrait exclure des pans entiers de populations.

Existe-t-il des écrivains, universitaires villeneuvois que la Ville identifie comme autant d'"ambassadeurs" à même de véhiculer l'image culturelle de Villeneuve d'Ascq ?

Sans être exhaustif, nous pouvons citer :

- le plasticien Michel Degand ;
- le dessinateur Olivier Sampson (facilitateur graphique) ;
- le romancier David-James Kennedy ;
- le Pr Gabillard (concepteur du premier métro automatique au monde : le VAL-Villeneuve d'Ascq-Lille).

Autant de noms qui illustrent la richesse culturelle villeneuvoise et son éclectisme.

Quel budget et quels moyens financiers la Ville consacre-t-elle annuellement à la politique culturelle ?

Hors masse salariale, la Ville consacre :

- 1,8 million d'euros de subventions aux associations culturelles ;
- 550 000 euros pour les activités du service Culture ;
- 227 000 euros dédiés à la Médiathèque ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



La Fête de la musique.

La démocratie participative actuelle n'a rien inventé. La preuve à Villeneuve d'Ascq ! Dès sa création, en effet, la ville nouvelle a fait de la participation citoyenne un élément à part entière de son urbanisation. Et cet héritage, elle le décline aujourd'hui à l'écologie et au numérique.

“Un terreau de la démocratie participative dès les années 70”



Victor Burette

4^{ème} adjoint au maire délégué à la démocratie participative

Villeneuve d'Ascq attire alors de nouveaux habitants qui, pour un certain nombre d'entre eux, étaient désireux de s'investir dans la vie locale. Le contexte politique des années 1970 contribue également à ce climat de recherche de la démocratie directe et de la participation.

“UNE NOUVELLE CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER ADOPTÉE EN MAI 2021.”

Très tôt, la Ville a cultivé auprès de ses administrés un rapport de proximité. L'idée de la mise en place de comités de quartier est lancée en 1980. Il s'agit de prendre la suite de ce qui s'est fait jusqu'alors, à savoir, les commissions extra-municipales et les chartes d'aménagement. C'est à cette époque que sont également nées des instances de codécisions entre la Ville et les associations avec l'Office Municipal de la Jeunesse et de la Culture (OMJC), ou bien encore l'Office Municipal des Sports (OMS). Ce dernier a développé une pratique de cogestion des subventions exemplaire avec la municipalité.

Quelle forme prend aujourd'hui l'expression citoyenne villeneuvoise ?

Dès 2001, la Ville a créé sept conseils de quartier. Elle allait alors au-delà de la stricte obligation légale : la loi Vaillant sur la démocratie de proximité n'impose ces instances qu'à partir de 80 000 habitants.

Comment fonctionnent les conseils de quartier ?

Un coordinateur citoyen est élu par ses pairs. Et une trentaine de citoyens volontaire est tirée au sort.

Avec la nouvelle charte des conseils de quartier adoptée en mai 2021, nous avons aussi souhaité marquer des évolutions significatives, prendre en compte les nouvelles aspirations des citoyens et en faire le premier acte d'un chantier plus vaste au cours de ce mandat en matière de renouvellement de la participation citoyenne. Nous y intégrons le principe de parité, l'ouverture aux jeunes dès l'âge de 16 ans, une régularité plus grande pour mieux rendre compte, une Assemblée générale annuelle, des diagnostics en marchant...

Quels sont les autres chantiers sur le mandat ?

De nombreux chantiers vont voir le jour au cours de ce mandat. Cela s'inscrit dans le projet municipal pour lequel les Villeneuvois nous ont élus.

■ Un conseil écologique local dès fin 2021. Il répond à une double préoccupation :

accompagner la transition écologique et mobiliser l'ensemble du territoire dans cette dynamique ;

■ un droit d'interpellation citoyenne à partir de 2 000 signatures (soit 6 % du corps électoral). Il permet d'inscrire une question à l'ordre du jour du conseil municipal. Par rapport aux traditionnelles pétitions, cette mesure se veut plus démocratique. Et elle s'inscrit dans une démarche davantage constructive que protestataire ;

■ un budget participatif en 2022 dont le montant reste à déterminer. Mais il ne représente aucun surcoût, bien au contraire ! Car prendre une décision au plus proche du besoin de ses usagers, c'est permettre une meilleure appropriation par les habitants et une adaptation au plus près des besoins d'usage.

D'autres projets verront naturellement le jour au sein des différentes délégations car la participation doit irriguer toutes les politiques publiques ; école, aînés, vie associative...

Qu'en est-il, pour conclure, de l'usage du numérique en matière participative ?

La montée en puissance du numérique doit être vue comme un outil complémentaire aux rencontres et réunions physiques qui sont et resteront des incontournables.

Nous travaillons à Villeneuve d'Ascq au développement d'une plateforme de la participation citoyenne qui permettra à la fois :

■ plus de transparence et de pédagogie par une meilleure circulation de l'information et une meilleure connaissance des instances existantes ;

■ le développement de nouveaux usages par celui de la participation participation en ligne qui permet de toucher un nouveau public de citoyens et d'engager un travail collaboratif ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



A quand remonte la participation citoyenne à Villeneuve d'Ascq ?

La ville nouvelle s'est imprégnée dès sa création d'un fort engouement des nouveaux habitants en direction de la participation. Cela peut paraître paradoxal car Villeneuve d'Ascq est née de deux décisions pour lesquelles les habitants n'ont pas été consultés.

En premier lieu, la décision de création d'une ville nouvelle au Nord de Paris prise par le gouvernement et le ministre Edgar Pisani en 1967. Cette décision gouvernementale n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les populations des communes en question. Une seconde fois en 1970, quand les élus des trois communes d'Annappes, Ascq et Flers, décident, dans le secret, de fusionner sans consulter les habitants.

Nord

Dallages
Tel : 03.20.68.34.68
nord.dallages@wanadoo.fr

423 rue de la Martinoire - 59150 WATTRELOS

Spécialiste depuis 1991 de divers types de dallages industriels

VILLENEUVE
CHAUFFAGE

Installation de chauffage central
Entretien, dépannage chaudière
Traitement de l'eau
Plomberie, sanitaire
Salle de bain équipée

8 Place de Verdun - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Email : Villeneuve.chauffage@wanadoo.fr
Tél : 03.20.05.23.23

QUALIBAT

PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

Une chaîne des lacs au cœur d'une vaste région urbaine ? Dans la Métropole de Lille, c'est possible ! Car Villeneuve d'Ascq représente bien « LE » poumon vert de toute la conurbation lilloise. Politique de développement durable, bio, biodiversité, performance énergétique : la Ville met tout en œuvre pour accompagner cette vocation écologique.

Environnement : un engagement de niveau cinq dans la charte de gestion des espaces publics !

© Service Communication de Villeneuve d'Ascq



André Laurent

18^{ème} adjoint au maire délégué à l'urgence écologique, à la gestion de l'énergie, de l'éclairage public et des carburants du parc automobile, au fleurissement, à la lutte contre les pollutions et le gaspillage, à la gestion des terres agricoles et au suivi du dossier de la CAO

niveau métropolitain en 2019. Le territoire de Villeneuve d'Ascq est concerné avec la chaîne des lacs mais aussi sur plusieurs secteurs notamment sur sa périphérie Est.

“LA VILLE DISPOSE D'UNE DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'UN SERVICE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.”

La Ville soutient au sein de la MEL ces projets et encourage en accompagnant avec ses moyens leur concrétisation au niveau communal.

Quels sont à Villeneuve d'Ascq les espaces de nature et de biodiversité dont la Ville veille à la préservation ?

C'est la MEL qui gère la chaîne des lacs mais la ville mène depuis des années une démarche de gestion différenciée sur ses espaces publics.

Une étude est en cours pour identifier plus spécifiquement des zones cibles en termes de gestion mais aussi en mettant en place des protocoles d'inventaires.

Y mène-t-elle une politique “zéro phyto” ?

Depuis 2014, les entreprises en charge de l'entretien des espaces verts du territoire sont contraintes d'utiliser des méthodes alternatives au désherbage chimique. Elles ont recours à des méthodes telles que le paillage ou le mulch (pailles).

Le Conseil municipal a approuvé le 31 mai 2016 une charte d'entretien des espaces publics avec la Région des Hauts-de-France et l'Agence de l'eau. Cette charte a été signée en octobre 2016. Cet engagement a été réaffirmé par une délibération du 20 février 2018.

La Ville s'est ainsi engagée à atteindre le niveau cinq des objectifs, soit le maximum. La Ville a stoppé l'usage des produits phytosanitaires depuis 1^{er} janvier 2017 dans

tous les espaces verts (hors cimetières et terrain de sport) et dans l'espace public.

Quels moyens met-elle à disposition de sa politique écologique ?

La Ville dispose d'une direction du Développement durable et d'un service Éducation à l'environnement. Bien entendu, les moyens mis à disposition de la politique écologique vont très au-delà de ce secteur puisqu'il s'agit d'un axe ô combien transversal.

La politique écologique de la ville se retrouve ainsi dans tous les services municipaux.

Du plus jeune âge aux aînés, la ville propose des activités, des services mis en place en prenant en compte le développement durable.

Par ailleurs, la ville soutient toutes les associations œuvrant dans ce domaine.

Pour encourager cette démarche avec une vision positive, des “repair cafés” sont régulièrement organisés. La fête de l'éco attitude et la fête de la nature constituent quant à elles des grands rendez-vous conviviaux de promotion de cette politique auprès d'un grand nombre de citoyens.

La transversalité du développement durable et son importance vitale fait que la ville en adopte une approche “totale”, déclinée à toutes ses politiques.

A-t-elle procédé à un recensement de ses espèces naturelles (faune, flore) à protéger ?

Un premier inventaire faune flore a eu lieu en 2003 sur différents sites de la ville.

La ville étant candidate en 2021 à l'appel à projet de l'Atlas de la biodiversité Communale, un des objectifs est de mettre en place un protocole d'inventaires faune flore, l'identification d'espèces cibles à pro-

téger. Un conseiller municipal est d'ailleurs délégué par le Maire à la biodiversité.

“CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, DEPUIS 2006, PLUS DE 90 % DES LUMINAIRES ÉNERGIVORES ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS.”

Quelle politique la Ville développe-t-elle à l'attention des économies d'énergie ?

Un système de primes municipales complet a été mis en place : isolation, chauffage



La trame verte et bleue : une continuité du corridor écologique tout au long de la chaîne des lacs.

bois, ventilation, récupération eaux pluviales, solaire thermique et photovoltaïque. Ces primes encouragent les citoyens à s'engager dans une démarche durable.

Concernant l'éclairage public, depuis 2006, plus de 90 % des luminaires énergivores ont été supprimés. L'utilisation des leds a été généralisée et un système de gradation a été mis en place sur 80 % du territoire.

"DÈS 2007, LA VILLE A ADOPTÉ SON AGENDA 21."

Ainsi, de 2006 à 2018, la Ville a pu enregistrer une baisse de ses consommations pour l'éclairage public de 3403 MW/h (soit une diminution de près de moitié, -48,5 %).

Le nouveau marché d'éclairage public, couvrant la période 2018-2025, impose 100 % d'énergie verte et affiche un objectif d'une économie d'énergie de 54 % pour le reste du parc à renouveler.

Une politique volontariste est menée pour toutes les constructions nouvelles et les réhabilitations. Une attention particulière est apportée dans la passation des marchés pour permettre de réduire le bilan énergétique des bâtiments municipaux.

Cet effort est récompensé par la possibilité pour la ville de revendre des certificats d'économie d'énergie.

Enfin, dans le domaine de la flotte municipale de véhicules (189 véhicules), la ville privilégie l'achat de véhicules "propres". 79 véhicules fonctionnent au gaz naturel de ville (soit 42 % du parc), deux véhicules sont totalement électriques et deux autres ont une motorisation hybride.

Quelle politique mène-t-elle en matière de préservation des espaces agricoles ? Quel intérêt voue-t-elle au maintien d'une agriculture périurbaine ? Combien d'exploitations et d'actifs agricoles comptent-on à Villeneuve d'Ascq ? Ont-elles recours à la production bio ?

Villeneuve d'Ascq a placé dans les priorités du mandat actuel et dans la continuité des actions déjà engagées la préservation des espaces agricoles périurbains. Elle entend ainsi s'affirmer comme un laboratoire de "Ville nature et nourricière".

La Ville s'est fixée comme objectif d'accompagner les dix exploitants agricoles de son territoire dans l'évolution de leurs pratiques et participe, dans ce sens, avec la Métropole Européenne de Lille à l'élaboration de baux ruraux environnementaux qui cherchent à valoriser les engagements des exploitants vers une agriculture plus durable.

Pour ce faire, la Ville et la MEL peuvent agir sur les terres agricoles dont elles ont la propriété à l'occasion des renouvellements de bail. La Ville en possède 78 hectares, la MEL en possède également environ 150 hectares. Ces terres agricoles métropolitaines sont un héritage de l'EPALE qui avait pour mission de les aménager. Grâce à la volonté constante de la Ville de conserver son âme rurale et agricole, ces terres sont désormais sanctuarisées dans leur vocation agricole.

Enfin, concernant les exploitations sur des terres appartenant à des propriétaires privés, la Ville concerte afin d'associer les agriculteurs à la démarche municipale de Ville verte et nourricière.

Cette volonté politique englobe les modes de production bio mais s'intéresse au-delà de cette "labellisation" à l'impact des cultures et des modes d'acheminement des productions. Ainsi développer une agriculture "raisonnée" (vertueuse et respectueuse de l'environnement) s'appuyant sur des circuits courts apparaît comme essentiel !

À travers ses marchés de restauration (scolaire, périscolaire, portage à domicile pour les aînés...), la Ville apporte une attention toute particulière à ces problématiques tout étant bien sûr contrainte par le cadre légal des marchés publics.

Par ailleurs, la Ville se positionne comme facilitatrice de toute initiative pouvant favoriser les circuits courts. Elle envisage par exemple la mise à disposition de kiosques de vente aux exploitants le souhaitant.

Les trois marchés de plein air de la Ville restent évidemment des moyens privilégiés pour les circuits courts.

S'ajoutent les marchés du CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) organisés régulièrement à la ferme du Héron ou au Musée de Plein air, avec l'aide logistique de la Ville et de la MEL. Le CIVAM regroupe des agriculteurs qui respectent une charte vertueuse pour l'environnement.

Toutes ces actions se développent dans un esprit de dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, acteurs économiques, Métropole européenne de Lille...).

"DEVENIR UN VÉRITABLE LABORATOIRE DE "VILLE NOURRICIÈRE"."

La Ville se veut moteur en la matière, pour une approche collective concertée et souhaite devenir un véritable laboratoire de "ville nourricière" ■

Propos recueillis par Olivier Sourd

CHAPITRE 4



© Jiel Beaumadier

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, URBANISME, HABITAT, TRANSPORT

Villeneuve d'Ascq a fêté ses 50 ans en 2020 et inaugure depuis quelques années une politique de réhabilitation et de rénovation sur son patrimoine bâti qui est immense : 144 ERP (Établissements recevant du public) et 66 IOP (Installations Ouvertes au Public).

Patrimoine bâti : le défi relevé de rénover, réhabiliter, la ville nouvelle



Jean Perleïn, 12^{ème} adjoint au maire.

Lors du mandat 2014/2020, la ville de Villeneuve d'Ascq a déjà réalisé des grands travaux sur le patrimoine bâti municipal. Les opérations les plus importantes du mandat ont représenté 38 582 160 euros de dépenses.

Le premier bâtiment important de l'opération Grand Angle de rénovation du centre-ville est le nouveau centre social, témoignage de la place prioritaire accordée à la question

sociale par la municipalité avant même les travaux sur l'Hôtel de ville. Choix politique et priorité de l'équipe municipale, le CSCV, Centre Social Centre-Ville a ouvert ses portes fin janvier 2021, à la croisée des quartiers Centre-Ville et Pont de Bois.

Il remplace l'ancien centre social : vétuste et aux surfaces inadéquates. L'unique accès de ce dernier depuis la chaussée haute générerait de plus des effets d'attente en conflit avec le flux de piétons.

En ces temps où la solidarité est essentielle, le nouveau CSCV offre désormais à la population villeneuvoise un espace superbe, aéré et lumineux de 900 m², près de deux fois plus spacieux que l'ancien.

Le second sera la scène nationale de la Rose des Vents par laquelle la ville rayonne culturellement au niveau métropolitain, national et international (festival Next).

Inauguré en 1976, le bâtiment va être rénové par l'architecte Maria Godlewska : normes d'accessibilité, modernisation et sécurisation de la grande salle (qui passera de 364 à 430 places), petite

salle (de 95 à 112 places) repositionnée, un café avec terrasse, un studio de répétition et des loges, des bureaux et locaux logistiques.

Le désamiantage commencera en juillet 2021 et la réouverture du bâtiment n'est pas prévue avant l'automne 2023.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 14,6 millions d'euros (11,2 pour les travaux) dont 6 millions d'euros à la charge de la Ville.

Dans la construction-réhabilitation la Ville mène une politique volontaire de partenariat, que ce soit avec les institutions (Etat, Région, MEL pour la Rose des Vents) ou aménageurs privés : par exemple quatre classes sur treize financées par le promoteur sur le nouveau quartier de la Maillerie qui émerge sur l'ancienne friche des 3 Suisses, ou accord avec l'opérateur privé pour la livraison à un prix raisonnable du nouveau centre social centre-ville.

Conformément à la politique environnementale de la ville, les opérations patrimoniales respectent les normes de la HQE (Haute qualité environnementale) :

- l'éco-construction s'assure que le bâtiment s'intègre parfaitement dans l'environnement et respecte le voisinage ;
- l'éco-gestion s'assure que le bâtiment pourra être géré le plus efficacement possible tout en réduisant les coûts d'exploitation ;
- le confort s'assure que le bâtiment présentera les conditions de confort les plus adaptées pour les occupants et on s'assure que le bâtiment n'impacte pas la santé des occupants.

La restructuration de la crèche Canaillou est un exemple de cette politique avec, entre autres son mur végétal qui assure le confort hygrothermique et assainit l'air ambiant, son photovoltaïque intégré et son brise soleil.

Le service Etudes et Investissement assure la maîtrise d'œuvre interne. Il met en œuvre entre 60 et 80 % du budget d'investissement de la DPB (Direction du Patrimoine Bâti) de la ville, soit entre 13 et 20 millions d'euros.

Pour ce qui est des opérations inscrites au mandat 2020/2026, les travaux sur le patrimoine bâti les plus emblématiques font apparaître un montant total de 61 900 000 euros.

Outre la Rose des vents, la construction et la réhabilitation de cinq centres scolaires, d'une crèche, d'interventions sur le patrimoine ancien : la fin du cycle de restauration des Églises par celle de Flers Bourg (XIV^{ème} siècle), des travaux sur la ferme Saint Sauveur, mais aussi en prévision, la construction d'un astropole près de la ferme du Héron et d'une motte féodale (qui a existé) pour parfaire notre parc de reconstitution archéologique à Asnapio.

Par ailleurs trois millions sont prévus entre 2022 et 2026 pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.

La municipalité a aussi entrepris des travaux de mise en accessibilité du patrimoine bâti de la Ville dans le cadre de l'AD'AP qui auront coûté 12 millions d'euros à la ville entre 2016 et 2024.

Villeneuve d'Ascq l'europeenne

La Ville fait partie d'un réseau de villes martyres et a aussi tissé de nombreux jumelages en Europe et dans le monde. Elle accueille

par ailleurs 45 000 étudiants dans des universités connectées sur le monde.

Le martyr de 86 hommes innocents le 1^{er} avril 1944, victimes de la barbarie nazie, est à jamais inscrit dans le nom et l'ADN de Villeneuve d'Ascq, ville pas si "nouvelle", qui choisit de perpétuer le souvenir dans le nom de la nouvelle commune, fusion d'Annappes, Flers et Ascq et un mémorial édifié le long de la voie ferrée, sur les lieux du massacre.

Villeneuve d'Ascq a tissé des liens mémoriaux avec d'autres villes meurtries pendant la seconde guerre mondiale : Oradour sur Glane en France, Vinkt (Dienze) en Belgique en juin 1940 et Haïdari notre ville jumelée grecque qui a connu des camps de concentration.

Signe de réconciliation, la ville est aujourd'hui jumelée avec Leverkusen en Allemagne, et a noué des liens qui se concrétisent par de riches échanges scolaires, socio-culturels et sportifs avec Sterling en Ecosse, Iasi en Roumanie, Raciborz en Pologne, Tournai en Belgique, Haïdari en Grèce, et outre-mer, avec Hull au Canada, Oujdah au Bénin et La Possession à la Réunion ■

Jean Perleïn
12^{ème} adjoint au Maire

VILLENEUVE D'ASCQ RIVE D'Ô



APPARTEMENTS NEUFS
DU 2 AU 4 PIÈCES

RÉSIDENCE INTIMISTE EN BORD DE MARQUE
IDÉAL POUR HABITER OU INVESTIR

ICADESTORE
11 rue du Palais Rihour
59000 Lille

icade-immobilier.com
03 53 24 44 44



Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance. Appartements et terrasses/balcons vendus non meublés. Nombre et essence des arbres non contractuels. Icade Promotion - Immeuble Open - 27, rue Camille Desmoulins - CS 10166 - 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - SASU au capital de 29 683 456 euros - RCS Nanterre 784 606 576 - N° Oras 13003036 - ICESP Mandataire Non Exclutif - Carte T C P 7501 2016 000 016 385 délivrée par la CCI de Paris.

ADIM Nord-Picardie, un acteur majeur du rayonnement villeneuvois

Toujours dans une dynamique de partenariat, ADIM Nord-Picardie développe des solutions immobilières innovantes, sûres, ambitieuses et maîtrisées, pour les collectivités et les professionnels sur le territoire des Hauts-de-France.

Un entretien avec Vincent Beaucamp, Directeur ADIM Nord-Picardie



Pourriez-vous présenter ADIM Nord-Picardie ainsi que ses missions principales ?

Filiale de VINCI Construction France, dédiée au développement immobilier, ADIM Nord-Picardie apporte à ses clients et à ses partenaires toute l'expertise d'une structure intégrée à un grand groupe de construction. ADIM élabore et réalise des offres globales

répondant aux problématiques d'aménagement urbain de tout type d'opérations : programmes mixtes, et multiproduits, ensembles commerciaux, tertiaires ou résidentiels, équipements de loisirs, culturels ou de santé. Notre volonté est de proposer le produit le plus adapté aux demandes de nos clients et spécificités de chaque territoire.

Qu'en est-il des valeurs d'ADIM Nord-Picardie ?

Pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, et au travers de nos innovations techniques, ADIM Nord-Picardie repense les usages pour un immobilier inclusif et durable ; et, s'attache à limiter l'empreinte carbone dans ses réalisations par une conception maîtrisée.

En témoigne notre adhésion à l'association BBKA (Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone) pour faire en sorte que nos projets aient le moins d'impact possible sur l'environnement.

Pour envisager positivement l'avenir, nous agissons au quotidien. En effet, ADIM repense les usages pour que chacun puisse aspirer à plus de confort et de plaisir dans une ville résiliente et durable, conçue pour ses habitants.

À titre d'exemple, l'opération Iter Vitae ("Chemin de la vie") d'une surface totale de 41 000 m² située au cœur de Lille, est une excellente illustration de notre volonté de favoriser la mixité sociale et les échanges entre générations. Ce projet comprend des logements, une résidence intergénérationnelle, un EHPAD, une crèche, des commerces ainsi qu'un parking souterrain. Construit et conçu avec l'ensemble du personnel de l'EHPAD, ADIM s'engage dans une relation de collaboration et de confiance avec ses clients parce qu'un projet qui les rassemble est un projet qui nous ressemble. De plus, nous prouvons au quotidien notre engagement et notre ancrage territorial en soutenant des associations sportives et notamment de basketball féminin de Villeneuve d'Ascq, l'ESBVA – LM de Villeneuve d'Ascq.

Dans quelle dynamique travaillez-vous avec la Ville de Villeneuve-d'Ascq ? En quoi ce territoire présente-t-il une attractivité particulière ?

Ce marché est très dynamique à plusieurs titres puisqu'au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL), c'est la ville qui accueille le plus de transactions tertiaires. Son attractivité n'est donc plus à prouver. Nous y avons notamment réalisé il y a trois ans, 4 200 m² de bureaux pour l'opérateur Nordnet suite à un concours lancé par la mairie. Actuellement, nous développons un autre projet d'envergure, Open'r, pour l'entreprise Mobivia et l'ensemble de ses équipes. Une opération formidable réalisée main dans la main avec la Ville ! Sans oublier le cadre de vie exceptionnel de Villeneuve d'Ascq où la nature est restée relativement préservée, un facteur qui contribue beaucoup à son rayonnement.

Pourriez-vous en dire plus sur le projet Open'R ?

Il s'agit d'une opération de 18 000 m² de bureaux avec 500 places de parking au sous-sol sur un site remarquable situé au pied de l'Hôtel de Ville et du Forum des sciences. Open'r, c'est aussi la volonté de développer un centre important pour Mobivia comme ses enseignes pour englober toutes les thématiques relatives à la mobilité. Des enjeux d'avenir extrêmement forts qui seront traités au sein de la "Move Factory", un futur pôle d'excellence. Ce projet devrait être livré au début de l'année 2022 avec 1 400 collaborateurs qui viendront y travailler.

Qu'en est-il de vos opérations futures ?

À Villeneuve d'Ascq, nous comptons développer prochainement une résidence intergénérationnelle ainsi que des projets de bureaux. Par ailleurs, nous sommes convaincus que le territoire Villeneuvois serait le lieu idéal pour le développement d'une résidence Primméa dédiée aux primo-accédants. Primméa, marque de VINCI Construction France, propose en effet des logements accessibles, bien situés, de qualité et abordables (- 20 % en dessous du prix du marché).

Contact :

ADIM Nord-Picardie

106 quai de Boulogne / CS 60164 / 59053 Roubaix Cedex

Tél. : 03 20 99 78 17

Impasse François Jacob / BP 40286

60612 Lacroix Saint-Ouen / Tél. : 03 44 37 13 70

Mail : adim.nord@vinci-construction.fr



Open'R - Villeneuve-d'Ascq



Iter Vitae - Lille

État Major - Compiègne



B1 - Villeneuve d'Ascq

www.adim.fr

Comment dissocier Villeneuve d'Ascq des politiques d'urbanisme ? Il y a un demi-siècle, la ville est née de la main même de l'aménageur.

“Un véritable laboratoire pour les aménageurs”



Vincent Baledent

16^{ème} adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'action foncière, le suivi du PLU et du SCOT, au permis de construire et à la gestion de préemption et au règlement local de publicité

Il s'agit là d'une première particularité puisque l'histoire de la ville est ancienne, elle abrite des vestiges gallo romains. Un passé plus récent, tragique, lui a donné son nom puisque s'il fut un temps évoqué qu'elle puisse s'appeler Villeneuve-en-Flandres, elle prit finalement le nom de Villeneuve d'Ascq. Ce nom est un hommage aux 86 hommes massacrés à Ascq par une division Hitlerjugend SS à Ascq dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944.

La feuille n'était donc pas totalement blanche et l'aménagement a dû tenir compte de cette particularité. Il a ainsi été décidé de bâtir un nouveau centre-ville sans “gommer” les villages existants.

Une seconde particularité est le développement intense mais bref amenant Villeneuve d'Ascq à peu près à sa taille actuelle. Le projet initial imaginait une ville de plus de 100 000 habitants. La volonté politique constante villeneuvoise a maîtrisé cette ambition, maîtrisant par la même la minéralisation de ses sols, préservant ses espaces naturels.

Aujourd'hui, cette maîtrise acquise au prix de négociations acharnées nous permet d'être, de loin, la plus verte des grandes villes de la Métropole. Notre nouvelle ville n'a pas fait l'objet d'une urbanisation à outrance. Elle a su rester une ville à dimension humaine, au cadre de vie plaisant,

conservant un caractère rural et agricole. La chaîne des lacs et les espaces qui l'entourent représentent à eux seuls 110 hectares d'espaces naturels. Par ailleurs, plus de 250 hectares sont encore cultivés sur des terres appartenant principalement à la MEL et à la Ville.

“LE NOUVEAU CENTRE-VILLE A ÉTÉ BÂTI SANS “GOMMER” LES VILLAGES EXISTANTS DEPUIS L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.”

De grandes signatures architecturales s'attachent-elles à la construction de Villeneuve d'Ascq ?

Quelques grands noms ont marqué la construction de notre ville. Nous pouvons citer : Andreau et Parat, Jean-Pierre Watel, Josic, Marot, Simounet puis Gautrand (LAM), Lemaresquier puis AUer/Weber (bibliothèque de la Cité scientifique), Gérard Zeller, Paindavoine, Chemetov, Tanke, De Alzua, Godelfy, Béal...

Le travail de Jean-Pierre Watel est tout particulièrement représentatif de l'esprit de

la ville nouvelle. En 2019-2020, une exposition très intéressante lui a été consacrée par la Ville en partenariat avec l'école d'architecture de Louvain et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) du Nord.

Cet architecte a mené un travail remarquable sur l'habitat individuel dense avec comme objectif constant de s'incorporer dans son environnement et d'offrir à chacun une intimité avec des espaces extérieurs sans vis-à-vis. Ainsi, de nombreuses maisons individuelles, maisons individuelles groupées, maisons individuelles denses, maisons à ossature bois portent sa signature : maisons en hameaux ou isolées à Brigode, Hameau du Trianon, Hameaux du Château 1 et 2, Maisons en bois (Borne de l'Espoir, Triolo), Hameau du Triolo.

Les 60 maisons denses du Château 1, faciles à vivre, situées dans un environnement exceptionnel, sont emblématiques de l'œuvre de de Jean-Pierre Watel.

Cette exposition a permis de réaliser à quel point, plus de 40 ans après, ses réalisations suscitent toujours un vif intérêt et restent sources d'inspiration pour les architectes et urbanistes d'aujourd'hui.

À noter également la “signature” du professeur Robert Gabillard, père du métro automatique (VAL pour Villeneuve d'Ascq - Lille), une innovation majeure qui a contribué à façonner l'aménagement et l'architecture de la ville.

Pouvez-vous résumer les grands principes d'urbanisme qui ont prévalu dans la construction de votre nouvelle ville tout au long de ses 51 ans ?

Nous pouvons noter plusieurs moments dans le développement de la ville de Villeneuve d'Ascq pendant ces 50 ans :

- la période de l'explosion de la ville nouvelle et de ses quartiers spécifiques qui

répondent à certains principes d'aménagement que l'on retrouvera dans les autres villes nouvelles de cette époque. Nous pouvons citer : Triolo, la Cousinerie, Château, Pont-de-Bois, Hôtel-de-Ville, Les Prés ;

- une période de clôture de la ville nouvelle car, si c'est en 1985 qu'il a été mis fin à la mission de l'équipe de liquidation de l'EPALE, les dernières livraisons de logements inspirés de la ville nouvelle ont été faites jusqu'en 1995, notamment dans le quartier des Prés ;

- puis pendant une petite décennie les permis déposés ont été très peu nombreux et ont correspondu à de l'habitat vernaculaire et quelques bâtiments d'activité et immeubles de bureau ;

- c'est avec les ZAC (zones d'aménagement concerté) du Recueil au nord de la ville, de la Haute Borne au sud et le PLH1 (2005-2011) qu'il y a eu une réelle relance du développement de la ville en matière d'ha-



La technopole verte est aujourd'hui une ville en transition, nature et nourricière : arrêt de l'étalement urbain, continuités écologiques et biodiversées et ville nourricière, avec ses jardins partagés, ses circuits courts*.

bitat. Cela répondait à la relance métropolitaine de la construction de logements. On peut dire que le PLH1 répondait à un déficit quantitatif, puis le PLH 2 a commencé, en tout cas à Villeneuve d'Ascq, à répondre à des besoins plus ciblés à savoir, réponses au vieillissement de la population arrivée lors de la réalisation de la ville nouvelle, du logement étudiant, du logement en accession social notamment pour des primo-accédants. C'est au cours de ce PLH qu'a été livrée une résidence ou opération de béguinage par quartier, que des logements étudiants plus divers (notamment privés) ont été construits et ont pu compléter, dans une certaine variété d'offre, les 4000 logements CROUS qu'il y avait déjà sur la ville.

Villeneuve d'Ascq a été, dès son origine, une ville très attractive pour les entreprises, qu'elles soient dans le monde de la distribution, du e-commerce, du développement durable, de la recherche, pôle de compétitivité. Non seulement, elle a toujours accueilli les actifs dans un cadre agréable et fonctionnel, mais les entreprises y trouvent des locaux et services répondant à leur attente spécifique (locaux de qualité diverse, proximité de services et partenaires...). Villeneuve d'Ascq a comme ses contemporaines été conçue dans une logique du "on trouve tout à proximité" : habitat, emploi, services, commerces et loisirs, notion de

"quartier autonome" qui retrouve depuis les derniers événements ses lettres de noblesse.

"VILLENEUVE D'ASCO A ÉTÉ DÈS SON ORIGINE UNE VILLE TRÈS ATTRACTIVE POUR LES ENTREPRISES."

Comment la Ville articule-t-elle sa politique d'urbanisme avec celle de la Métropole Européenne de Lille ? Quels sont les grands principes élaborés par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?

C'est la métropole qui a les compétences aménagement, habitat et mobilités. C'est à l'échelle de la métropole qu'est élaboré le Plan Local de l'urbanisme (PLU), le PDU (Plan de Déplacement Urbain) qui va

être révisé et va devenir le PDM, le Plan Des Mobilités, devra être en cohérence avec le PLH (Programme Local de l'Habitat), le PAECT (Plan Climat-Air-Energie Territorial), SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)... C'est le maire qui a la compétence des autorisations du droit des sols, des permis de construire.

La politique de la ville est aussi de la compétence de la Métropole. Cependant la commune a mis en œuvre en 2008 la démarche de "ville nouvelle renouvelée", dans laquelle elle a mis en place des projets de renouvellement urbain dans plusieurs quartiers de la ville.

Toutes les orientations stratégiques pour penser la ville de demain se font donc en étroite concertation avec la MEL.

La Ville veille au sein de la MEL à la promotion d'un territoire respectueux de l'environnement, poussant par des actions concrètes son envie de développer une "ville nature et nourricière". Notre ambition est de développer cette politique au niveau municipal mais également de pouvoir créer une dynamique au niveau métropolitain.

Cela passe donc par une multitude d'actions, déclinées à travers chaque "outil" métropolitain : PADD, PLU, PCAET...

Comment, enfin et pour conclure, esquissez-vous l'avenir du développement de Villeneuve d'Ascq à l'horizon 2030 ?

Aujourd'hui, après la ville nouvelle des années 70-80, la technopole verte des années 90-2000, c'est une ville en transition, nature et nourricière que l'équipe municipale veut développer et maîtriser. Une ville qui participe aux enjeux environnementaux que sont l'arrêt de l'étalement urbain et minéral, les continuités écologiques et biodiverses, la santé publique, la gestion des eaux. C'est ainsi une ville nourricière, à la fois de proximité, favorisant le lien social par des jardins partagés, développant des circuits courts mais aussi s'appuyant sur les 1 000 ha d'espace naturel dont 460 agricoles pour , avec les agriculteurs locaux, conscients de leur savoir-faire, promouvoir l'agro-écologie, voire la permaculture et participer à la préservation des paysages bocagers ■

Propos recueillis par Olivier Sourd



Le quartier du Triolo, cœur historique de l'aménagement de Villeneuve d'Ascq.

© Jilj Beaumadier / creative commons

GOÛTER
LA DIFFÉRENCE



www.peyrat-fourthon.com

33(0)5 56 59 40 87

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*

**Ville
nature
et nourricière**



villeneuvedascq.fr

